



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2017

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2017

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,31 \$, par rapport à 1,07 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,34 \$, par rapport à 1,20 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 503 millions de dollars, comparativement à 2 052 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 2 561 millions de dollars, comparativement à 2 282 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2017 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,63 \$, par rapport à 2,24 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,67 \$, par rapport à 2,38 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 5 036 millions de dollars, comparativement à 4 275 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 5 119 millions de dollars, comparativement à 4 529 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 78 millions de dollars (58 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 86 millions de dollars (63 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 25 mai 2017 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2017. Le résultat comme présenté du deuxième trimestre a atteint 2,5 milliards de dollars, en hausse de 22 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Tous nos secteurs d'exploitation ont bien fait au cours du deuxième trimestre en raison d'une forte croissance des produits et d'une diminution des pertes sur créances, a dit Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction. La priorité que nous donnons à l'amélioration de l'expérience client légendaire de la TD continue d'entraîner une hausse des volumes et d'attirer de nouveaux clients.»

Services de détail au Canada

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est élevé à 1 570 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la forte croissance des volumes stimulée par une moyenne record des soldes des comptes-chèques, de la croissance marquée des prêts et des dépôts commerciaux, de la croissance des parts de marché dans les activités de gestion de patrimoine et de la diminution des pertes sur prêts.

L'augmentation des charges autres que d'intérêts pour le trimestre considéré a trait aux investissements continus liés à la numérisation de l'expérience client et à l'amélioration de la gamme de produits.

La TD a également commenté l'état d'avancement de l'examen des pratiques de ventes des services bancaires personnels au Canada. «À la TD, nous sommes tous engagés à nous améliorer sans cesse pour le bien de nos clients et de nos collègues, et par cet examen, voyons l'occasion de faire encore mieux. Notre examen est en grande partie achevé et nous maintenons que les comportements contraires à l'éthique visant l'atteinte des cibles de vente ne sont pas une pratique courante au sein des membres de notre personnel. Comme nous l'avions mentionné, nous tirerons profit des conclusions formulées pour améliorer notre entreprise», a déclaré M. Masrani. Les organismes de réglementation du secteur se pencheront également sur ce sujet et la TD est déterminée à offrir sa pleine et entière collaboration.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 845 millions de dollars (636 millions de dollars US) pour le trimestre considéré, par rapport à 719 millions de dollars (537 millions de dollars US) pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 18 %.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net de 737 millions de dollars (554 millions de dollars US), en hausse de 21 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'attention portée par les Services bancaires de détail aux États-Unis sur le renforcement des liens avec les clients existants et le recrutement de nouveaux clients a entraîné l'accroissement des volumes et a contribué à la forte croissance des produits. Les résultats reflètent également un contexte de taux d'intérêt plus favorable, le maintien d'une bonne qualité du crédit et la gestion des dépenses.

L'apport de TD Ameritrade aux résultats du secteur a été de 108 millions de dollars (82 millions de dollars US), soit le même qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent (en hausse de 5 % en dollars US).

Services bancaires de gros

Le résultat net des Services bancaires de gros a atteint 248 millions de dollars, soit une hausse de 13 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent qui s'explique par la hausse marquée des produits découlant de la hausse des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, de l'intensification des activités de transaction de titres de capitaux propres de la clientèle et de la diminution des pertes sur créances. L'augmentation des charges autres que d'intérêts reflète les investissements continus appuyant la croissance de nos activités aux États-Unis.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III a été de 10,8 %, comparativement à 10,9 % au trimestre précédent, reflétant une forte génération interne de fonds propres et le rachat dans le cours normal des activités réalisé au cours du trimestre considéré.

Conclusion

«À l'issue du premier semestre, nous continuons de mettre en œuvre notre stratégie et je suis très content de l'amélioration de nos résultats et du rendement de nos services de détail et de gros, a commenté M. Masrani. Nous continuons d'investir en vue d'une croissance future et d'une prestation aisée de services personnalisés, de conseils proactifs et d'échanges opportuns à nos clients dans tous nos canaux, partout et en tout temps.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 5.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, les recommandations et les pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, «Enhancing the Risk Disclosures of Banks», lequel énonce 7 principes fondamentaux de divulgation de renseignements et 32 recommandations sur l'amélioration des informations à fournir sur les risques.

Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations à fournir dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2017 ou le document Information financière supplémentaire (IFS) du deuxième trimestre de 2017. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD ou dans tout document IFS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2017. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2016.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements	Page		
			Rapport aux actionnaires du T2 2017	Information financière supplémentaire du T2 2017	Rapport annuel 2016
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.		
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés			72-77, 82, 88-91, 102-104
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents			68-71
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	35, 51		63-64, 70, 95-96, 98
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque			73-76
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture			72-73
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque			62, 72, 77-104
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	41		60, 76, 84, 102
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	34-35, 86	79-80, 83	58-59
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		79-81	58
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires		82	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction			59-60, 102
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		5-8	60, 62
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	41	78	78-84, 196-197
	15	Sous forme de tableau, présenter le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles		53-73	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque	37-38		61-62
	17	Présenter une analyse des exigences pilier 3 de Bâle en matière de tests de validation rétroactifs		75-76	80, 84, 89
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	44-46, 48-49		91-93
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	47		94, 188
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	51-53		99-101
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	48, 50-51		97-98

Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de transaction et le portefeuille lié aux activités autres que de transaction et le bilan	39-40		82
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de transaction et aux activités autres que de transaction	39-43		82, 84-85, 87
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	41		83-85, 87, 89-90
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	41		83-87
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	26-33, 75-78	21-39, 43-76	42-57, 77-82, 152-155, 164-166, 194-197
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux et les prêts non productifs	75		50-51, 126-127, 152
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts non productifs ou des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	26, 76-77	25, 29	47, 153-154
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés		43-46	80, 137, 160-161, 164-166
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	78		80-81, 130-131, 137
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement			88-90, 102-104
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement			89

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	58	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
6 Faits saillants financiers		
7 Notre rendement		
10 Aperçu des résultats financiers		
16 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD		
24 Résultats trimestriels		
25 Revue du bilan		
26 Qualité du portefeuille de crédit		
34 Situation des fonds propres		
38 Gestion des risques		
54 Titrisation et arrangements hors bilan		
55 Méthodes comptables et estimations		
		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
	59	Bilan consolidé intermédiaire
	60	État du résultat consolidé intermédiaire
	61	État du résultat global consolidé intermédiaire
	62	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
	63	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
	64	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
	87	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés 2016 et les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2016. Le présent rapport de gestion est daté du 24 mai 2017. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés 2016 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Il est à noter que certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2016 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion du rapport annuel 2016 (le rapport de gestion de 2016) de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2017», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2017 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et les directives réglementaires en matière de liquidité; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2016, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web <http://www.td.com/francais>. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étaient les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2016 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2017», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

*Aux ou pour les trois mois clos les**Aux ou pour les six mois clos les*

	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Résultats d'exploitation					
Total des produits	8 473 \$	9 120 \$	8 259 \$	17 593 \$	16 869 \$
Provision pour pertes sur créances	500	633	584	1 133	1 226
Indemnités d'assurance et charges connexes	538	574	530	1 112	1 185
Charges autres que d'intérêts	4 786	4 897	4 736	9 683	9 389
Résultat net – comme présenté	2 503	2 533	2 052	5 036	4 275
Résultat net – rajusté ¹	2 561	2 558	2 282	5 119	4 529
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	598,5 \$	584,7 \$	553,3 \$	598,5 \$	553,3 \$
Total de l'actif	1 251,9	1 186,9	1 124,8	1 251,9	1 124,8
Total des dépôts	807,1	774,5	714,5	807,1	714,5
Total des capitaux propres	76,2	73,3	67,8	76,2	67,8
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ²	420,1	402,2	383,6	420,1	383,6
Ratios financiers					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	14,4 %	14,4 %	12,5 %	14,4 %	13,0 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté ³	14,8	14,5	14,0	14,6	13,8
Ratio d'efficacité – comme présenté	56,5	53,7	57,3	55,0	55,6
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	55,8	53,2	54,8	54,4	54,1
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁴	0,35	0,42	0,42	0,39	0,44
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	1,31 \$	1,32 \$	1,07 \$	2,63 \$	2,24 \$
Dilué	1,31	1,32	1,07	2,63	2,24
Dividendes par action	0,60	0,55	0,55	1,15	1,06
Valeur comptable par action	38,08	36,25	33,89	38,08	33,89
Cours de clôture ⁵	64,23	67,41	55,85	64,23	55,85
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 854,4	1 855,8	1 850,9	1 855,1	1 852,5
Nombre moyen – dilué	1 858,7	1 860,3	1 853,9	1 859,5	1 855,8
Fin de période	1 843,4	1 856,4	1 853,5	1 843,4	1 853,5
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)					
Rendement de l'action	3,3 %	3,4 %	4,0 %	3,4 %	4,0 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	45,9	41,6	51,2	43,7	47,2
Ratio cours/bénéfice	12,7	14,0	12,7	12,7	12,7
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁶	19,3	31,7	4,3	19,3	4,3
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars) ¹					
Résultat par action					
De base	1,34 \$	1,34 \$	1,20 \$	2,68 \$	2,38 \$
Dilué	1,34	1,33	1,20	2,67	2,38
Ratio de distribution sur actions ordinaires	44,8 %	41,2 %	45,9 %	43,0 %	44,5 %
Ratio cours/bénéfice	12,4	13,4	11,8	12,4	11,8
Ratio des fonds propres					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ²	10,8 %	10,9 %	10,1 %	10,8 %	10,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ²	12,5	12,6	11,7	12,5	11,7
Ratio du total des fonds propres ²	14,9	15,1	14,4	14,9	14,4
Ratio de levier	3,9	4,0	3,8	3,9	3,8

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

² Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %.

³ Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires» du présent document.

⁴ Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour plus de renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

⁵ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

⁶ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période de un an.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à 25 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, y compris TD Canada Trust, Financement auto TD au Canada, Gestion de patrimoine TD (Canada), Placements directs TD et TD Assurance; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank^{MC}, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD (États-Unis), et une participation dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec 11,5 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2017, les actifs de la TD totalisaient 1,3 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS, «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Produits d'intérêts nets	5 109 \$	5 141 \$	4 880 \$	10 250 \$	9 927 \$
Produits autres que d'intérêts	3 364	3 979	3 379	7 343	6 942
Total des produits	8 473	9 120	8 259	17 593	16 869
Provision pour pertes sur créances	500	633	584	1 133	1 226
Indemnisations d'assurance et charges connexes	538	574	530	1 112	1 185
Charges autres que d'intérêts	4 786	4 897	4 736	9 683	9 389
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 649	3 016	2 409	5 665	5 069
Charge d'impôt sur le résultat	257	596	466	853	1 012
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	111	113	109	224	218
Résultat net – comme présenté	2 503	2 533	2 052	5 036	4 275
Dividendes sur actions privilégiées	48	48	37	96	62
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 455 \$	2 485 \$	2 015 \$	4 940 \$	4 213 \$
Attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires	2 427 \$	2 456 \$	1 987 \$	4 883 \$	4 156 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	28	29	28	57	57

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

	TABEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté				
	(en millions de dollars canadiens)				
	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	5 109 \$	5 141 \$	4 880 \$	10 250 \$	9 927 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	3 364	3 938	3 437	7 302	6 954
Total des produits	8 473	9 079	8 317	17 552	16 881
Provision pour pertes sur créances	500	633	584	1 133	1 226
Indemnités d'assurance et charges connexes	538	574	530	1 112	1 185
Charges autres que d'intérêts ²	4 723	4 833	4 556	9 556	9 135
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 712	3 039	2 647	5 751	5 335
Charge d'impôt sur le résultat	277	610	491	887	1 057
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ³	126	129	126	255	251
Résultat net – rajusté	2 561	2 558	2 282	5 119	4 529
Dividendes sur actions privilégiées	48	48	37	96	62
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 513	2 510	2 245	5 023	4 467
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	28	29	28	57	57
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 485	2 481	2 217	4 966	4 410
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁴	(78)	(80)	(86)	(158)	(176)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁵	–	41	(58)	41	(12)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges ⁶	–	–	(111)	–	(111)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter					
Amortissement des immobilisations incorporelles	(20)	(21)	(23)	(41)	(48)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	7	(7)	7	(2)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	–	–	5	–	5
Total des rajustements pour les éléments à noter	(58)	(25)	(230)	(83)	(254)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 427 \$	2 456 \$	1 987 \$	4 883 \$	4 156 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2017* – néant découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; *premier trimestre de 2017* – profit de 41 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *deuxième trimestre de 2016* – perte de 58 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2017* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 63 millions de dollars, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; *premier trimestre de 2017* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 64 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

³ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2017* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; *premier trimestre de 2017* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 17 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁴ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles liés à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

⁵ La Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction et a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux qui sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. Par conséquent, les dérivés ont été comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque des périodes antérieures excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes découlant des variations de la juste valeur de ces dérivés est comptabilisé dans le secteur Services bancaires de gros.

⁶ Au cours du deuxième trimestre de 2016, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur liées au goodwill, à certaines immobilisations incorporelles, aux autres actifs non financiers et aux actifs d'impôt différé ainsi que d'autres charges liées aux services de placement direct en Europe qui connaissent des pertes continues. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Résultat de base par action – comme présenté	1,31 \$	1,32 \$	1,07 \$	2,63 \$	2,24 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,03	0,02	0,13	0,05	0,14
Résultat de base par action – rajusté	1,34 \$	1,34 \$	1,20 \$	2,68 \$	2,38 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,31 \$	1,32 \$	1,07 \$	2,63 \$	2,24 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,03	0,01	0,13	0,04	0,14
Résultat dilué par action – rajusté	1,34 \$	1,33 \$	1,20 \$	2,67 \$	2,38 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.² Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	24 \$	25 \$	28 \$	49 \$	58 \$
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) ²	15	16	17	31	33
MBNA Canada	9	9	9	18	18
Aéropian	4	5	5	9	9
Divers	6	4	4	10	10
	58	59	63	117	128
Logiciels et droits de gestion d'actifs	85	82	77	167	157
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	143 \$	141 \$	140 \$	284 \$	285 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.² Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.**Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires**

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition des fonds propres aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 %.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	68 956 \$	67 697 \$	64 536 \$	68 475 \$	64 302 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 427	2 456	1 987	4 883	4 156
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	58	25	230	83	254
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 485	2 481	2 217	4 966	4 410
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	14,4 %	14,4 %	12,5 %	14,4 %	13,0 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	14,8	14,5	14,0	14,6	13,8

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2017 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2017 a augmenté de 12 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, signe de la hausse des résultats dans l'ensemble des secteurs. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les six mois clos le 30 avril 2017 a été de 14,6 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2017, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 19,3 % par rapport au rendement moyen de 20,4 % des établissements financiers canadiens comparables¹.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 2 503 millions de dollars, soit une hausse de 451 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation découle de la croissance des volumes de prêts et de dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, d'un contexte de taux d'intérêt plus favorable aux États-Unis et de la baisse de la provision pour pertes sur créances. La hausse du résultat a été en partie neutralisée par l'augmentation des charges de personnel, y compris la rémunération variable, la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et par le fait que le trimestre considéré comptait un jour de moins que le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les autres éléments qui ont stimulé la croissance d'un exercice à l'autre comprennent la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges liées aux services de placement direct en Europe au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et la baisse du taux d'imposition effectif au cours du trimestre considéré. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 2 561 millions de dollars, en hausse de 279 millions de dollars, ou 12 %.

L'augmentation par secteur du résultat net comme présenté est attribuable à des augmentations de 126 millions de dollars, ou 18 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 106 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 29 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services bancaires de gros² et à une diminution de la perte nette de 190 millions de dollars, ou 54 %, dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 30 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La diminution est attribuable à la baisse des produits liés aux activités de transaction, à la diminution des primes d'assurance, à la hausse des dépenses engagées dans des initiatives commerciales, au fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent et à la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours du trimestre. Ces éléments ont été en partie contrebalancés par une baisse de la provision pour pertes sur créances, une diminution des charges autres que d'intérêts et un contexte de taux d'intérêt plus favorable aux États-Unis. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 3 millions de dollars.

La diminution par secteur du résultat net comme présenté provient de la baisse de 19 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de la perte nette du secteur Siège social qui a augmenté de 60 millions de dollars, ou 60 %, le tout en partie contrebalancé par une hausse de 45 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une augmentation de 4 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net comme présenté de 5 036 millions de dollars a augmenté de 761 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète la croissance des volumes de prêts et de dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, l'augmentation des produits liés aux activités de transaction, la baisse de la provision pour pertes sur créances et la diminution des indemnités d'assurances et des charges connexes. Cette augmentation a été contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts, la diminution des primes d'assurance et le fait que la période considérée comptait un jour de moins que la période correspondante de l'exercice précédent. Les autres éléments qui ont stimulé la croissance d'un exercice à l'autre comprennent la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges liées aux services de placement direct en Europe au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, et la baisse du taux d'imposition effectif au cours de la période considérée. Le résultat net rajusté a augmenté de 590 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

L'augmentation par secteur du résultat net comme présenté s'explique par une augmentation de 175 millions de dollars, ou 12 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, des augmentations de 159 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada, et de 135 millions de dollars, ou 36 %, dans le secteur Services bancaires de gros ainsi que par une diminution de la perte nette de 292 millions de dollars, ou 53 %, dans le secteur Siège social.

¹ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

² Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD» du présent document.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 5 109 millions de dollars, en hausse de 229 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse reflète une croissance des prêts et des dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et un contexte de taux d'intérêt plus favorable aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par le fait que le trimestre considéré comptait un jour de moins que le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation par secteur des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 365 millions de dollars, ou 83 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 115 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 114 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie neutralisé par une diminution de 365 millions de dollars dans le secteur Siège social. L'augmentation des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros reflète un changement dans la composition des activités lié à une équivalence fiscale plus élevée, qui est contrebalancé dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont diminué de 32 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, surtout du fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent, ce fait ayant été en partie compensé par un contexte de taux d'intérêt plus favorable aux États-Unis.

La diminution par secteur des produits d'intérêts nets est attribuable à des baisses de 80 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 376 millions de dollars dans le secteur Siège social, le tout en partie compensé par des augmentations de 412 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 12 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis. L'augmentation des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros reflète un changement dans la composition des activités lié à une équivalence fiscale plus élevée, qui est contrebalancé dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 10 250 millions de dollars, en hausse de 323 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse reflète une croissance des prêts et des dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et un contexte de taux d'intérêt plus favorable aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une baisse des marges dans le secteur Services de détail au Canada et le fait que la période considérée comptait un jour de moins que la période correspondante de l'exercice précédent.

L'augmentation par secteur des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 299 millions de dollars, ou 33 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 237 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 184 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie neutralisé par une diminution de 397 millions de dollars, ou 65 %, dans le secteur Siège social. L'augmentation des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros reflète un changement dans la composition des activités lié à une équivalence fiscale plus élevée, qui est contrebalancé dans le secteur Siège social.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 364 millions de dollars, en baisse de 15 millions de dollars par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à la diminution des activités de transaction de titres à revenu fixe, en partie compensée par une hausse des produits tirés des comptes à honoraires liée à la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine et aux activités de prêts aux grandes entreprises, et par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui ont donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 3 364 millions de dollars, en baisse de 74 millions de dollars, ou 2 %.

La diminution par secteur des produits autres que d'intérêts comme présentés est attribuable à une baisse de 313 millions de dollars, ou 96 %, dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancée par des augmentations de 130 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 111 millions de dollars, ou 20 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 57 millions de dollars dans le secteur Siège social. La diminution dans le secteur Services bancaires de gros s'explique principalement par la composition des activités, un effet compensatoire étant constaté dans les produits d'intérêts nets (équivalence fiscale).

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont baissé de 615 millions de dollars, ou 15 %, en regard de ceux du trimestre précédent. La baisse reflète une diminution des activités de transaction de titres à revenu fixe, une baisse des produits tirés des comptes à honoraires et des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, le tout en partie compensé par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui ont donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont diminué de 574 millions de dollars, ou 15 %.

La diminution par secteur des produits autres que d'intérêts comme présentés est attribuable à des diminutions de 451 millions de dollars, ou 97 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 23 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 150 millions de dollars, ou 63 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 9 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada. La diminution dans le secteur Services bancaires de gros s'explique principalement par la composition des activités, un effet compensatoire étant constaté dans les produits d'intérêts nets (équivalence fiscale).

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 7 343 millions de dollars, en hausse de 401 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement une hausse des produits tirés des comptes à honoraires et une hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La croissance a été en partie neutralisée par une baisse des produits tirés des activités de transaction, une diminution des primes d'assurance et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui ont donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance et charges connexes.

L'augmentation par secteur des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 180 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 168 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 107 millions de dollars, ou 49 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 54 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services bancaires de gros. La diminution dans le secteur Services bancaires de gros s'explique principalement par la composition des activités, un effet compensatoire étant constaté dans les produits d'intérêts nets (équivalence fiscale).

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 500 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 84 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution tient compte principalement des provisions pour pertes sur créances plus élevées au trimestre correspondant de l'exercice précédent découlant des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz, d'une augmentation de la provision pour les prêts commerciaux dans le secteur Services de détail aux États-Unis plus importante au trimestre correspondant de l'exercice précédent ainsi que d'une baisse des provisions pour le trimestre de l'exercice considéré pour les prêts-auto, les prêts sur cartes de crédit et le portefeuille de prêts aux particuliers dans le secteur Services de détail au Canada. La diminution a été en partie contrebalancée par une hausse des provisions pour les prêts sur cartes de crédit et prêts-auto aux États-Unis au cours du trimestre considéré.

La diminution par secteur de la provision pour pertes sur créances s'explique par des diminutions de 54 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 27 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 10 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 7 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 133 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La diminution s'explique principalement par une baisse des provisions dans le secteur Services de détail aux États-Unis en raison de la saisonnalité des portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts-auto, par une diminution des provisions pour les prêts commerciaux aux États-Unis et une diminution des provisions du portefeuille de prêts-auto dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie compensé par une diminution de la reprise de provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

La diminution par secteur de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des diminutions de 105 millions de dollars, ou 41 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 34 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 14 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Siège social, le tout compensé en partie par une augmentation de 20 millions de dollars, ou 83 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

La provision pour pertes sur créances de 1 133 millions de dollars a diminué de 93 millions de dollars, ou 8 %, comparativement à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution tient compte principalement des provisions pour pertes sur créances plus élevées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent découlant des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz, d'une augmentation de la provision pour les prêts commerciaux dans le secteur de Services de détail aux États-Unis plus importante au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et de la reprise de provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz au cours de la période de l'exercice considéré. La diminution a été en partie contrebalancée par une hausse des provisions pour les prêts-auto et les prêts sur cartes de crédit dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

La diminution par secteur de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des diminutions de 90 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 43 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par des augmentations de 26 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 14 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

TABLEAU 7 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives					
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	2 \$	(10) \$	75 \$	(8) \$	95 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	596	676	555	1 272	1 168
Reprises	(165)	(164)	(154)	(329)	(323)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	433	502	476	935	940
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros ¹	–	–	60	–	125
Services de détail aux États-Unis	34	102	50	136	135
Siège social ²	33	29	(2)	62	26
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	67	131	108	198	286
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	500 \$	633 \$	584 \$	1 133 \$	1 226 \$

¹ La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est comprise dans les résultats du secteur Siège social aux fins de la présentation de l'information de gestion.

² La quote-part revenant aux partenaires des programmes de détaillants dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 538 millions de dollars, marquant une hausse de 8 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, et des conditions météorologiques plus rigoureuses, le tout en partie contrebalancé par une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont reculé de 36 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, témoignant du caractère saisonnier des indemnisations d'assurance et d'une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, le tout en partie neutralisé par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, et par des conditions météorologiques plus rigoureuses.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 112 millions de dollars, soit une baisse de 73 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant d'une évolution favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, d'une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par des conditions météorologiques plus rigoureuses.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficacité

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 4 786 millions de dollars, en hausse de 50 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des investissements en technologie et en initiatives commerciales, et de la hausse des charges de personnel, y compris la rémunération variable, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges liées aux services de placement direct en Europe au cours de l'exercice précédent et des gains découlant des initiatives en matière de productivité. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont élevées à 4 723 millions de dollars, en hausse de 167 millions de dollars, ou 4 %.

L'augmentation par secteur des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 123 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 40 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 33 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie compensé par une diminution de 146 millions de dollars, ou 19 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 56,5 %, en regard de 57,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 55,8 %, par rapport à 54,8 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 111 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent, en raison principalement de la baisse des charges nettes du Siège social, du calendrier des frais liés à la réglementation et de leur saisonnalité, de la diminution de la rémunération variable et du fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent, le tout en partie neutralisé par une hausse des investissements en technologie et en initiatives commerciales. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 109 millions de dollars, ou 2 %.

La diminution par secteur des charges autres que d'intérêts comme présentées est attribuable à des diminutions de 43 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 7 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 76 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 15 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 56,5 %, en regard de 53,7 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est élevé à 55,8 % par rapport à 53,2 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Les charges autres que d'intérêts comme présentées de 9 683 millions de dollars pour la période ont augmenté de 294 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des charges de personnel, y compris la rémunération variable et les initiatives stratégiques en technologie, le tout en partie compensé par des gains de productivité et la dépréciation, à l'exercice précédent, du goodwill, des actifs non financiers et autres charges liées aux services de placement direct en Europe.

L'augmentation par secteur des charges autres que d'intérêts comme présentées est attribuable à des augmentations de 269 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 135 millions de dollars, ou 16 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 61 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 171 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 55,0 %, en regard de 55,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est élevé à 54,4 % par rapport à 54,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 9,7 % pour le deuxième trimestre, contre 19,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 19,8 % pour le trimestre précédent. Les diminutions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent sont dues en grande partie à un plus grand nombre de transactions sur les titres de capitaux propres qu'à l'ordinaire réalisées par les clients.

TABLEAU 8 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les						Six mois clos les			
	30 avril 2017		31 janvier 2017		30 avril 2016		30 avril 2017		30 avril 2016	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	702	\$ 26,5 %	798	\$ 26,5 %	638	\$ 26,5 %	1 500	\$ 26,5 %	1 342	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(341)	(12,9)	(87)	(2,9)	(61)	(2,5)	(428)	(7,6)	(116)	(2,3)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(99)	(3,7)	(129)	(4,3)	(86)	(3,6)	(228)	(4,0)	(201)	(4,0)
Divers	(5)	(0,2)	14	0,5	(25)	(1,1)	9	0,2	(13)	(0,2)
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	257	\$ 9,7 %	596	\$ 19,8 %	466	\$ 19,3 %	853	\$ 15,1 %	1 012	\$ 20,0 %
Total des rajustements pour les éléments à noter¹	20		14		25		34		45	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{2, 3}	277	\$ 10,2 %	610	\$ 20,1 %	491	\$ 18,5 %	887	\$ 15,4 %	1 057	\$ 19,8 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 10,2 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 18,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et à 20,1 % pour le trimestre précédent. Les diminutions par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent sont dues en grande partie à un plus grand nombre de transactions sur les titres de capitaux propres qu'à l'ordinaire réalisées par les clients.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le résultat du secteur Services de détail aux États-Unis, y compris l'apport de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, reflète les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations de la valeur du dollar canadien ont eu un effet défavorable sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 9 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>	<i>Six mois clos</i>
	30 avril 2017 par rapport au 30 avril 2016	30 avril 2017 par rapport au 30 avril 2016
Services bancaires de détail aux États-Unis		
Augmentation (diminution) du total des produits	6 \$	(73) \$
Augmentation (diminution) des charges autres que d'intérêts	4	(41)
Augmentation (diminution) du résultat net, après impôt	2	(20)
Augmentation (diminution) de la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	(4)	(5)
Diminution du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	(2)	(24)
Résultat par action (en dollars)		
Augmentation (diminution) du résultat de base	(0,00) \$	(0,01) \$
Augmentation (diminution) du résultat dilué	(0,00)	(0,01)

Sur une période continue de douze mois, une appréciation/dépréciation de un cent du taux de change moyen entre le dollar américain et le dollar canadien fera augmenter/diminuer le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 40 millions de dollars.

Sommaire et perspectives économiques

Après avoir connu une croissance plutôt anémique lors du premier semestre de l'année civile 2016, l'économie canadienne affiche depuis un rendement supérieur aux attentes. La croissance économique réelle est restée soutenue, affichant un taux annualisé d'environ 3 % au second semestre de la dernière année, et, selon toute indication, un taux encore plus élevé de 3,4 % a été atteint au cours de la période de janvier à mars 2017. Si la reprise de la production et de l'exportation pétrolières au lendemain des feux de forêt du nord de l'Alberta qui ont eu lieu le printemps dernier a compté dans le redressement survenu, la hausse inattendue des dépenses de consommation et des mises en chantier en a été le principal moteur.

Les gains dans le secteur de l'habitation devraient être plus modestes au cours des prochains mois, mais le taux de croissance moyen du PIB réel devrait se situer aux alentours de 2 % jusqu'à la fin de l'année 2017, ce qui devrait suffire à l'absorption de la marge des capacités excédentaires. Dans ce contexte, le taux de chômage au Canada devrait augmenter légèrement par rapport au taux actuel de 6,5 %, le nombre de travailleurs réintégrant le marché du travail surpassant le nombre d'emplois créés. Une hausse des dépenses d'infrastructures du gouvernement fédéral devrait permettre d'absorber partiellement la marge des capacités excédentaires découlant d'une hausse plus modeste que prévu des dépenses de consommation. Par ailleurs, les prévisions à court terme des exportations canadiennes demeurent favorables en général, reflétant un certain optimisme quant aux perspectives de demande de l'économie américaine et de l'économie mondiale.

Aux États-Unis, le rendement économique décevant au premier trimestre civil de 2017 ne devrait pas durer, des indicateurs précurseurs récents annonçant une reprise vigoureuse de la croissance à compter du deuxième trimestre. Le maintien d'un taux de chômage relativement bas et d'une croissance des revenus généralisée devrait appuyer un rythme constant des dépenses des ménages et de la demande de logement au cours des prochains trimestres, malgré les récentes augmentations des coûts d'emprunt. En parallèle, les données sur les dépenses des entreprises américaines se sont améliorées dernièrement, comme en fait foi la forte croissance des investissements des entreprises au cours de la période de janvier à mars 2017. Dans ce contexte, il est probable que, graduellement, la Réserve fédérale américaine limite davantage les mesures d'assouplissement monétaire au cours des prochaines années. À l'échelle mondiale, des améliorations récentes aux indicateurs du climat économique pointent vers une accélération de la croissance, même si certaines banques centrales importantes comme la Banque centrale européenne et la Banque du Japon devraient maintenir des positions accommodantes pour un certain temps encore.

Les bouleversements politiques qui peuvent survenir à Washington constituent une source importante d'incertitude pour les perspectives économiques des États-Unis. L'administration américaine et le Congrès américain continuent d'envisager d'importantes réformes de la fiscalité et de la déréglementation, ainsi que d'autres grands virages politiques qui pourraient stimuler la croissance. D'autres politiques avancées, comme celles qui viseraient à réduire les flux du commerce et de l'immigration aux États-Unis, pourraient nuire à la croissance du pays. À ce stade, tant les mesures qui seront adoptées que leur échéancier demeurent hautement spéculatifs, ce qui donne lieu à une augmentation aussi bien qu'à une diminution des risques inhérents à la perspective économique.

Au Canada, la renégociation à venir de l'accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et les préoccupations quant au renforcement de mesures protectionnistes aux États-Unis (comme en fait foi l'annonce récente de l'imposition par les États-Unis de tarifs douaniers sur les importations de bois d'œuvre canadien) pourraient nuire au rééquilibrage nécessaire des sources de croissance de l'économie visant à rendre cette dernière moins dépendante du secteur de l'immobilier déjà poussé à ses limites. Cette renégociation de l'ALÉNA s'effectuera fort probablement sans encombre, mais l'incertitude accrue pourrait refroidir les intentions d'investissement des sociétés canadiennes ou décourager ces dernières.

La bulle immobilière observée dernièrement dans la région élargie du Golden Horseshoe en Ontario, le plus grand marché urbain au Canada, devrait s'atténuer au cours des prochains trimestres, sous l'effet du resserrement des règles hypothécaires par le gouvernement fédéral, de la hausse des coûts de financement du marché avec lesquels les institutions financières devront composer, de la surévaluation et de la mise en œuvre de mesures de ralentissement du marché annoncées récemment dans le budget 2017 de l'Ontario. Malgré les ajustements prévus aux conditions de ventes et aux prix des maisons dans la région élargie du Golden Horseshoe, qui devraient s'apparenter à la correction modeste du marché de l'immobilier de Vancouver depuis le milieu de l'année 2016, la hausse des prix des maisons et le niveau d'endettement des ménages devraient demeurer une source de préoccupation dans chacune de ces régions.

Le resserrement des conditions du marché de l'immobilier et la reprise soutenue des activités du secteur des ressources naturelles devraient mener à une hausse généralisée des taux de croissance économique régionale cette année. Contrebalançant partiellement les déclinés économiques constatés depuis 2015, l'Alberta devrait enregistrer un taux de croissance provincial record en 2017 de près de 3 %, tandis que la croissance des marchés de la Colombie-Britannique et de l'Ontario devrait ralentir sensiblement, pour s'établir à un taux d'environ 2,5 %. Ailleurs, la croissance économique devrait demeurer modeste, mais stable.

L'inflation devrait augmenter petit à petit en 2017, la résorption de la marge des capacités excédentaires risquant toutefois de créer des pressions inflationnistes. Ces pressions devraient pousser la Banque du Canada à entamer un resserrement graduel de la politique monétaire en avril 2018, ce qui est conforme à ses dernières prévisions prévoyant justement l'absorption des capacités excédentaires d'ici le début de l'année 2018. L'écart de plus en plus grand entre les taux d'intérêt à court terme aux États-Unis et ceux au Canada devrait maintenir le dollar canadien en moyenne entre 0,73 \$ US et 0,75 \$ US cette année, ce qui correspond aux fourchettes observées dernièrement.

Outre les risques entourant le paysage politique aux États-Unis, d'autres incertitudes pourraient peser sur l'activité économique au Canada. Certains risques géopolitiques, notamment les tensions accrues entourant la Corée du Nord et les tractations portant sur la sortie de l'Union européenne par le Royaume-Uni, pourraient accentuer l'incertitude et l'instabilité à l'échelle mondiale. Au Canada, le risque principal découle de la possibilité d'une correction désordonnée sur le marché résidentiel canadien qui déclencherait un cycle de désendettement important.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2016 et à la note 30 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2016. Pour de l'information sur la mesure du rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 457 millions de dollars, en regard de 82 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et de 112 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour les six mois clos le 30 avril 2017 s'est établi à 569 millions de dollars, en regard de 147 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 10 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Produits d'intérêts nets	2 533 \$	2 613 \$	2 418 \$	5 146 \$	4 909 \$
Produits autres que d'intérêts	2 599	2 590	2 469	5 189	5 009
Total des produits	5 132	5 203	4 887	10 335	9 918
Provision pour pertes sur créances	235	269	262	504	490
Indemnités d'assurance et charges connexes	538	574	530	1 112	1 185
Charges autres que d'intérêts	2 218	2 225	2 095	4 443	4 174
Résultat net	1 570 \$	1 566 \$	1 464 \$	3 136 \$	2 977 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	45,0 %	43,2 %	41,7 %	44,0 %	42,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,81	2,82	2,77	2,81	2,79
Ratio d'efficience	43,2	42,8	42,9	43,0	42,1
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ¹	404 \$	390 \$	355 \$	404 \$	355 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens) ¹	279	266	256	279	256
Nombre de succursales de détail au Canada	1 153	1 154	1 152	1 153	1 152
Nombre moyen d'équivalents temps plein	39 227	39 347	37 987	39 288	38 145

¹ Depuis premier trimestre de 2017, la Banque a changé le mode de classement des actifs administrés et des actifs gérés. Le principal changement se résume à inclure les fonds communs de placement vendus par l'intermédiaire du réseau de succursales dans les actifs administrés. De plus, les actifs administrés ont été retraités pour tenir compte du changement de méthode d'évaluation de certaines activités au sein des Services de détail au Canada. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est élevé à 1 570 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 106 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net découle de l'accroissement des produits et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, annulés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et le fait que le trimestre considéré comptait un jour de moins que le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 45,0 %, comparativement à 41,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits ont été de 5 132 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 245 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 115 millions de dollars, ou 5 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie neutralisée par le fait que le trimestre considéré comptait un jour de moins que le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 130 millions de dollars, ou 5 %, du fait de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires de services bancaires et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,81 %, une augmentation de 4 points de base (pdb) entraînée par la composition favorable du bilan, partiellement contrebalancée par le contexte de faibles taux d'intérêt et la concurrence sur le plan des prix.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 15 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 3 % des prêts aux particuliers et de la croissance de 8 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 31 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant crû de 8 %, les dépôts d'entreprises, de 17 %, et les dépôts dans les activités de gestion de patrimoine, de 20 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 404 milliards de dollars au 30 avril 2017, en hausse de 49 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur marchande. Les actifs gérés s'élevaient à 279 milliards de dollars au 30 avril 2017, en hausse de 23 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait des hausses de la valeur marchande et de l'augmentation des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 235 millions de dollars, en baisse de 27 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 227 millions de dollars, en baisse de 25 millions de dollars, ou 10 %. La baisse reflète la diminution des provisions pour les portefeuilles de prêts-auto, de prêts sur cartes de crédit et de prêts personnels au cours du trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a atteint 8 millions de dollars, soit une diminution de 2 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,26 %, un recul de 4 pnb. Les prêts douteux nets ont atteint 661 millions de dollars, en baisse de 96 millions de dollars, ou 13 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,18 % du total des prêts, comparativement à 0,21 % au 30 avril 2016.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 538 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, et des conditions météorologiques plus rigoureuses, en partie neutralisées par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 2 218 millions de dollars, soit une hausse de 123 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse reflète l'augmentation des charges de personnel, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, la hausse des investissements en technologie stratégique, y compris la numérisation de l'expérience client et l'amélioration de notre gamme de produits, et la croissance des affaires, le tout en partie compensé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré a été de 43,2 %, par rapport à 42,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 4 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent. La hausse du résultat net découle de la diminution des indemnisations d'assurance et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, annulées en partie par une baisse des produits, du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 45,0 % pour le trimestre considéré, contre 43,2 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 71 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 80 millions de dollars, ou 3 %, reflétant le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 9 millions de dollars, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance et charges connexes, et de l'incidence des activités de placement, en partie neutralisées par la diminution des primes d'assurance et la baisse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,81 %, une diminution de 1 pnb entraînée par la concurrence sur le plan des prix et le contexte de faibles taux d'intérêt.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 2 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant surtout la croissance des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 2 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, les dépôts de particuliers ayant augmenté de 1 %, les dépôts d'entreprises ayant été relativement stables et les dépôts dans les activités de gestion de patrimoine ayant progressé de 1 %.

Les actifs administrés ont augmenté de 14 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait de l'augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur marchande. Les actifs gérés ont augmenté de 13 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait des hausses de la valeur marchande.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 34 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers pour le trimestre a diminué de 31 millions de dollars, ou 12 %, en raison de la baisse des provisions pour le portefeuille de prêts-auto au cours du trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a diminué de 3 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,26 %, une baisse de 3 pnb. Les prêts douteux nets ont diminué de 54 millions de dollars, ou 8 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,18 % du total des prêts, comparativement à 0,19 % au 31 janvier 2017.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 36 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, témoignant du caractère saisonnier des indemnisations et de l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, le tout contrebalancé en partie par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêt, et les conditions météorologiques plus rigoureuses.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 7 millions de dollars, reflétant le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent, en partie contrebalancé par la croissance des activités.

Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré a été de 43,2 %, par rapport à 42,8 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net des Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2017 a atteint 3 136 millions de dollars, une hausse de 159 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat net découle de l'accroissement des produits et de la diminution des indemnisations d'assurance, annulés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts, la hausse de la provision pour pertes sur créances et le fait que la période considérée comptait un jour de moins que la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour la période a été de 44,0 %, par rapport à 42,1 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 10 335 millions de dollars, en hausse de 417 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 237 millions de dollars, ou 5 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie neutralisée par une diminution des marges et par le fait que la période considérée comptait un jour de moins que la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 180 millions de dollars, ou 4 %, en raison de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux, en partie neutralisées par la diminution des primes d'assurance et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance et charges connexes. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,81 %, une augmentation de 2 pnb entraînée par la composition favorable du bilan, partiellement contrebalancée par le contexte de faibles taux d'intérêt et la concurrence sur le plan des prix.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 15 milliards de dollars, ou 4 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 3 % des volumes de prêts aux particuliers et de 9 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 31 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant progressé de 8 %, les dépôts d'entreprises, de 16 %, et les dépôts dans les activités de gestion de patrimoine, de 23 %.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 504 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 485 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars, ou 2 %. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 19 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,27 %, demeurant relativement stable par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 112 millions de dollars, en baisse de 73 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'évolution favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, et de la baisse des demandes d'indemnisation au cours de la période considérée, en partie neutralisées par des conditions météorologiques plus rigoureuses.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 443 millions de dollars, en hausse de 269 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse reflète l'augmentation des charges de personnel, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, la hausse des investissements en technologie stratégique, y compris la numérisation de l'expérience client et l'amélioration de notre gamme de produits, et la croissance des affaires, le tout en partie compensé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité a été de 43,0 %, par rapport à 42,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	1 851 \$	1 839 \$	1 737 \$	3 690 \$	3 506 \$
Produits autres que d'intérêts	664	687	553	1 351	1 183
Total des produits ¹	2 515	2 526	2 290	5 041	4 689
Provision pour pertes sur créances	152	257	162	409	383
Charges autres que d'intérêts	1 449	1 434	1 416	2 883	2 822
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	737	689	611	1 426	1 253
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	108	111	108	219	217
Résultat net	845 \$	800 \$	719 \$	1 645 \$	1 470 \$
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	1 391 \$	1 381 \$	1 308 \$	2 772 \$	2 596 \$
Produits autres que d'intérêts	498	517	417	1 015	876
Total des produits ¹	1 889	1 898	1 725	3 787	3 472
Provision pour pertes sur créances	114	193	123	307	283
Charges autres que d'intérêts	1 088	1 077	1 067	2 165	2 089
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	554	518	459	1 072	929
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	82	83	78	165	160
Résultat net	636 \$	601 \$	537 \$	1 237 \$	1 089 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	10,0 %	9,1 %	8,7 %	9,6 %	8,7 %
Marge sur les actifs productifs moyens ^{1,2}	3,05	3,03	3,11	3,04	3,11
Ratio d'efficience	57,6	56,7	61,8	57,2	60,2
Actifs administrés (en milliards de dollars) ³	18 \$	18 \$	17 \$	18 \$	17 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars) ³	60	60	74	60	74
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 260	1 257	1 265	1 260	1 265
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 745	26 037	25 599	25 893	25 410

¹ Depuis le premier trimestre de 2017, l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

² La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

³ Depuis le premier trimestre de 2017, la Banque a changé le mode de classement des actifs administrés et des actifs gérés. Le principal changement se résume à inclure une partie des actifs gérés qui sont administrés par la Banque dans les actifs administrés. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est établi à 845 millions de dollars (636 millions de dollars US), ce qui comprend le résultat net de 737 millions de dollars (554 millions de dollars US) des Services bancaires de détail aux États-Unis et 108 millions de dollars (82 millions de dollars US) provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté de 99 millions de dollars US, ou 18 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis en dollars canadiens a augmenté de 126 millions de dollars, ou 18 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 10,0 %, comparativement à 8,7 %, pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

L'apport de TD Ameritrade de 82 millions de dollars US a augmenté de 4 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 95 millions de dollars US, ou 21 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de l'augmentation des marges sur les dépôts et de la croissance des produits d'honoraires, le tout en partie contrebalancé par des charges plus élevées.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine et des placements. Pour le trimestre, les produits ont été de 1 889 millions de dollars US, en hausse de 164 millions de dollars US, ou 10 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 83 millions de dollars US, ou 6 %, principalement en raison d'un contexte de taux d'intérêt plus favorable et d'une croissance continue des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancés par le fait que le trimestre considéré comptait un jour de moins que le trimestre correspondant de l'exercice précédent et par l'incidence comptable à l'exercice précédent des activités de gestion du bilan, un effet compensatoire considérable ayant été constaté dans les produits autres que d'intérêts. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,05 %, une diminution de 6 pdb découlant de la même incidence comptable. Compte non tenu de cette incidence, la marge a connu une hausse de 5 pdb, essentiellement du fait de l'augmentation des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la composition du bilan et la désactualisation. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 81 millions de dollars US, ou 19 %, témoignant de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et de gestion de patrimoine ainsi que de l'incidence comptable favorable des activités de gestion du bilan.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 9 milliards de dollars US, ou 6 %, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 3 % des prêts aux particuliers et de 9 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 21 milliards de dollars US, ou 9 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 6 %, les volumes de dépôts de particuliers, de 9 %, et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 13 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 18 milliards de dollars US au 30 avril 2017, en hausse de 8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement d'une augmentation des soldes des services bancaires privés. Les actifs gérés totalisaient 60 milliards de dollars US au 30 avril 2017, en baisse de 19 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison du retrait de trésorerie d'un compte institutionnel présenté antérieurement.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 114 millions de dollars US, en baisse de 9 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est élevée à 105 millions de dollars US, en hausse de 19 millions de dollars US, ou 22 %, surtout en raison d'une hausse des provisions liée à la composition des prêts-auto et des prêts sur cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 13 millions de dollars US, en baisse de 23 millions de dollars US, essentiellement en raison d'une augmentation de la provision pour les prêts commerciaux plus importante à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts s'est établie à (4) millions de dollars US, en baisse de 5 millions de dollars US,

en raison d'une reprise comptabilisée au cours du trimestre considéré. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,4 milliard de dollars US, soit une diminution de 218 millions de dollars US, ou 13 %. La diminution est principalement attribuable à certaines lignes de crédit domiciliaires existantes qui ont récupéré leur statut de lignes de crédit productives après que les emprunteurs eurent démontré leur capacité de payer. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage, représentaient 1,0 % du total des prêts au 30 avril 2017, soit une baisse de 21 pdb en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont élevées à 1 088 millions de dollars US, en hausse de 21 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait de la croissance des volumes, de l'augmentation des charges de personnel et des frais supplémentaires de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), le tout en partie neutralisé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré a été de 57,6 %, par rapport à 61,8 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté de 35 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Le résultat net en dollars canadiens du secteur Services de détail aux États-Unis a progressé de 45 millions de dollars, ou 6 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre s'est établi à 10,0 %, en regard de 9,1 % pour le trimestre précédent.

La contribution de TD Ameritrade a diminué de 1 million de dollars US, ou 1 %, en regard de celle du trimestre précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 36 millions de dollars US, ou 7 %, en regard de celui du trimestre précédent, surtout en raison du bon rendement du crédit, en partie contrebalancé par le fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont reculé de 9 millions de dollars US, mais sont restés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 10 millions de dollars US, ou 1 %, en raison surtout d'un contexte de taux d'intérêt plus favorable, en partie neutralisé par le fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,05 %, une augmentation de 2 pdb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts, en partie contrebalancé par la composition du bilan et la désactualisation. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 19 millions de dollars US, ou 4 %, reflétant principalement une baisse saisonnière des produits d'honoraires tirés des services bancaires personnels.

Les volumes moyens des prêts ont été stables en regard de ceux du trimestre précédent. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 3 milliards de dollars US, ou 1 %, surtout du fait de la croissance des volumes de dépôts de particuliers.

Les actifs administrés et les actifs gérés totalisaient respectivement 18 milliards de dollars US et 60 milliards de dollars US au 30 avril 2017, ce qui est relativement stable en regard de ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 79 millions de dollars US, ou 41 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 105 millions de dollars US, en baisse de 45 millions de dollars US, ou 30 %, en raison du caractère saisonnier des portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 13 millions de dollars US, une diminution de 30 millions de dollars US, surtout en raison d'une augmentation de la provision pour les prêts commerciaux plus importante au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts s'est établie à (4) millions de dollars US, en baisse de 4 millions de dollars US, en raison d'une reprise comptabilisée au cours du trimestre considéré. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,4 milliard de dollars US, soit une baisse de 71 millions de dollars US, ou 5 %. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage, représentaient 1,0 % du total des prêts au 30 avril 2017, soit une baisse de 5 pdb en regard de ceux du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 11 millions de dollars US, ou 1 %, en regard de celles du trimestre précédent, reflétant surtout une hausse des charges de personnel et des dépenses liées à des initiatives axées sur la clientèle, le tout en partie contrebalancé par le fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 57,6 %, par rapport à 56,7 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2017 s'est établi à 1 645 millions de dollars (1 237 millions de dollars US), ce qui comprend le résultat net de 1 426 millions de dollars (1 072 millions de dollars US) des Services bancaires de détail aux États-Unis et de 219 millions de dollars (165 millions de dollars US) provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services de détail aux États-Unis a progressé de 148 millions de dollars US, ou 14 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net en dollars canadiens des Services de détail aux États-Unis a augmenté de 175 millions de dollars, ou 12 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour la période a été de 9,6 %, par rapport à 8,7 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

La contribution de TD Ameritrade de 165 millions de dollars US a augmenté de 5 millions de dollars US, ou 3 %, en regard de celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour la période de 1 072 millions de dollars US a augmenté de 143 millions de dollars US, ou 15 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout d'un contexte de taux d'intérêt plus favorable, de la croissance continue des volumes de prêts et de dépôts et de la croissance des produits d'honoraires, le tout en partie contrebalancé par des charges plus élevées.

Les produits pour la période ont été de 3 787 millions de dollars US, en hausse de 315 millions de dollars US, ou 9 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 176 millions de dollars US, ou 7 %, principalement en raison d'un contexte de taux d'intérêt plus favorable et de la croissance continue des volumes de prêts et de dépôts, le tout en partie contrebalancé par la désactualisation et l'incidence comptable à l'exercice précédent des activités de gestion du bilan, un effet compensatoire ayant été constaté dans les produits autres que d'intérêts. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,04 %, une baisse de 7 pdb attribuable à cette même incidence comptable. Compte non tenu de cette incidence, la marge a connu une hausse de 2 pdb, essentiellement du fait de l'augmentation des marges sur les dépôts, en partie neutralisée par la composition du bilan et la désactualisation. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 139 millions de dollars US, ou 16 %, témoignant de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et de gestion de patrimoine ainsi que de l'incidence comptable favorable des activités de gestion du bilan.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 9 milliards de dollars US, ou 7 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers et de 9 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 23 milliards de dollars US, ou 10 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 6 %, les volumes de dépôts de particuliers, de 9 %, et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 15 %.

La provision pour pertes sur créances a été de 307 millions de dollars US, en hausse de 24 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a été de 255 millions de dollars US, en hausse de 50 millions de dollars US, ou 24 %, principalement en raison de l'augmentation des provisions pour les prêts-auto et les cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 56 millions de dollars US, en baisse de 20 millions de dollars US, principalement en raison d'une augmentation de la provision pour prêts commerciaux plus importante au cours de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts s'est établie à (4) millions de dollars US, en baisse de 6 millions de dollars US, en raison d'une reprise comptabilisée au cours du trimestre considéré. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,4 milliard de dollars US, en baisse de 218 millions de dollars US, ou 13 %. La diminution est principalement attribuable à certaines lignes de crédit domiciliaires existantes qui ont récupéré leur statut de lignes de crédit productives après que les emprunteurs eurent démontré leur capacité à payer. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage, représentaient 1,0 % du total des prêts au 30 avril 2017, soit une baisse de 21 pbs par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts de 2 165 millions de dollars US, ont augmenté de 76 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de la croissance des volumes, de l'augmentation des charges de personnel, de la hausse des dépenses liées à la modernisation de la technologie ainsi qu'aux initiatives axées sur la clientèle, et des frais supplémentaires de la FDIC, le tout en partie compensé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience pour la période a été de 57,2 %, contre 60,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 12 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	805 \$	393 \$	440 \$	1 198 \$	899 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	13	464	326	477	531
Total des produits	818	857	766	1 675	1 430
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(4)	(24)	50	(28)	62
Charges autres que d'intérêts	481	524	441	1 005	870
Résultat net	248 \$	267 \$	219 \$	515 \$	380 \$
Principaux volumes et ratios					
Produits liés aux activités de transaction (équivalence fiscale)	425 \$	515 \$	429 \$	940 \$	809 \$
Montant brut prélevé (en milliards de dollars canadiens) ²	20,2	18,6	18,5	20,2	18,5
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	16,4 %	17,5 %	14,8 %	16,9 %	12,7 %
Ratio d'efficience	58,8	61,1	57,6	60,0	60,8
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 969	3 929	3 649	3 949	3 681

¹ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes sur les dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente est comptabilisé dans les Services bancaires de gros, lequel était présenté dans le secteur Siège social et traité comme un élément à noter. Se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit, garanties sous forme de trésorerie, swaps sur défaut de crédit et réserves pour les activités de prêts aux grandes entreprises.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 248 millions de dollars, en hausse de 29 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une hausse des produits et d'une reprise nette de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des charges autres que d'intérêts et un taux d'imposition effectif moins élevé au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 16,4 %, comparativement à 14,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 818 millions de dollars, en hausse de 52 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises et de l'accroissement des activités de transaction de titres de capitaux propres de la clientèle, le tout en partie contrebalancé par la diminution des activités de transaction de titres à revenu fixe. Les variations des produits d'intérêts nets (équivalence fiscale) et des produits autres que d'intérêts au cours du trimestre considéré ont subi l'incidence de la composition des activités.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise nette de 4 millions de dollars, par rapport à une charge de 50 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la reprise des provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 481 millions de dollars, en hausse de 40 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des coûts liés à la technologie ainsi que des investissements ciblés dans nos activités aux États-Unis, notamment en ce qui a trait aux employés en contact direct avec la clientèle, à l'amélioration de la gamme de produits, aux capacités de négociation électronique, à l'acquisition d'Albert Fried & Company et à l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a diminué de 19 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui du trimestre précédent par suite de la baisse des produits et de la diminution de la reprise nette de provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par la diminution des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 16,4 %, comparativement à 17,5 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 39 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison de la diminution des activités de transaction de titres à revenu fixe, en partie contrebalancée par une augmentation des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises et l'accroissement des activités de transactions de titres de capitaux propres de la clientèle. Les variations des produits d'intérêts nets (équivalence fiscale) et des produits autres que d'intérêts au cours du trimestre considéré ont subi l'incidence de la composition des activités.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 20 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent en raison de la diminution de la reprise des provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 43 millions de dollars, ou 8 %, en regard de celles du trimestre précédent, en raison de la baisse de la rémunération variable.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2017 a atteint 515 millions de dollars, en hausse de 135 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits et d'une reprise nette de provision pour pertes sur créances, en partie annulées par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 16,9 %, comparativement à 12,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 1 675 millions de dollars, en hausse de 245 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une augmentation des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises, l'accroissement des activités de transaction de titres de capitaux propres de la clientèle et l'accroissement des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers, le tout en partie neutralisé par la diminution des produits tirés des activités de transaction de titres à revenu fixe. Les variations des produits d'intérêts nets (équivalence fiscale) et des produits autres que d'intérêts au cours des six mois clos le 30 avril 2017 ont subi l'incidence de la composition des activités.

La provision pour pertes sur créances pour la période a consisté en une reprise nette de 28 millions de dollars, par rapport à une charge de 62 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la reprise des provisions spécifiques se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 005 millions de dollars, en hausse de 135 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de la rémunération variable, de l'augmentation des coûts liés à la technologie ainsi que des investissements ciblés dans nos activités aux États-Unis, notamment en ce qui a trait aux employés en contact direct avec la clientèle, à l'amélioration de la gamme de produits, aux capacités de négociation électronique, à l'acquisition d'Albert Fried & Company et à l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères.

TABLEAU 13 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Résultat net – comme présenté^{1, 2}	(160) \$	(100) \$	(350) \$	(260) \$	(552) \$
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat³					
Amortissement des immobilisations incorporelles	78	80	86	158	176
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ²	–	(41)	58	(41)	12
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	–	–	111	–	111
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat	78	39	255	117	299
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	20	14	25	34	45
Résultat net – rajusté	(102) \$	(75) \$	(120) \$	(177) \$	(298) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(186) \$	(233) \$	(196) \$	(419) \$	(399) \$
Autres	56	129	48	185	44
Participations ne donnant pas le contrôle	28	29	28	57	57
Résultat net – rajusté	(102) \$	(75) \$	(120) \$	(177) \$	(298) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	14 540	14 195	12 790	14 364	12 739
--	--------	--------	--------	--------	--------

¹ Depuis le premier trimestre de 2017, l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

² Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes sur les dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente est comptabilisé dans les Services bancaires de gros. Se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 160 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 350 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution de la perte nette comme présentée est attribuable principalement à la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges liées aux services de placement direct en Europe et aux pertes liées à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, ces deux éléments ayant été comptabilisés au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ainsi qu'à la baisse des charges nettes du Siège social au cours du trimestre considéré et à l'apport accru des autres éléments. L'apport accru des autres éléments est principalement attribuable aux provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées comptabilisées au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent et à la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours du trimestre considéré, le tout en partie contrebalancé par la hausse des provisions au titre des charges pour le trimestre considéré et l'incidence positive d'éléments fiscaux au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 102 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 120 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 160 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 100 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a augmenté surtout en raison des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice considéré et de la diminution de l'apport des autres éléments, le tout en partie compensé par une baisse des charges nettes du Siège social au cours du trimestre considéré. La diminution de l'apport des autres éléments tient surtout à la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan comptabilisés au premier trimestre de l'exercice considéré et à la hausse des provisions au titre des charges au cours du trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué essentiellement du fait du calendrier des frais liés à la réglementation et de la saisonnalité de certaines autres charges au cours du premier trimestre de l'exercice considéré. La perte nette rajustée s'est établie à 102 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 75 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2017 par rapport au T2 2016

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2017 a été de 260 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 552 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la perte nette comme présentée est attribuable à l'apport accru des autres éléments, à la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges liées aux services de placement direct en Europe au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et à la hausse, au cours du premier trimestre de l'exercice considéré, des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des charges nettes du Siège social. L'apport accru des autres éléments s'explique essentiellement par la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours de la période considérée, les provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées au cours de la période, le tout en partie contrebalancé par l'incidence positive de certains éléments fiscaux au cours de l'exercice précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté principalement du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2017 s'est élevée à 177 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 298 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les							
	2017				2016			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	5 109 \$	5 141 \$	5 072 \$	4 924 \$	4 880 \$	5 047 \$	4 887 \$	4 697 \$
Produits autres que d'intérêts	3 364	3 979	3 673	3 777	3 379	3 563	3 160	3 309
Total des produits	8 473	9 120	8 745	8 701	8 259	8 610	8 047	8 006
Provision pour pertes sur créances	500	633	548	556	584	642	509	437
Indemnités d'assurance et charges connexes	538	574	585	692	530	655	637	600
Charges autres que d'intérêts	4 786	4 897	4 848	4 640	4 736	4 653	4 911	4 292
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	257	596	555	576	466	546	259	502
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	111	113	94	121	109	109	108	91
Résultat net – comme présenté	2 503	2 533	2 303	2 358	2 052	2 223	1 839	2 266
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat								
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹	78	80	80	79	86	90	89	85
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ¹	–	(41)	(19)	–	58	(46)	(24)	(21)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges ²	–	–	–	–	111	–	–	–
Frais de restructuration ³	–	–	–	–	–	–	349	–
Charge liée à l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et frais d'intégration connexes ⁴	–	–	–	–	–	–	82	–
Charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges ⁵	–	–	–	–	–	–	–	(39)
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat	78	39	61	79	255	44	496	25
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	20	14	17	21	25	20	158	6
Résultat net – rajusté	2 561	2 558	2 347	2 416	2 282	2 247	2 177	2 285
Dividendes sur actions privilégiées	48	48	43	36	37	25	26	25
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 513	2 510	2 304	2 380	2 245	2 222	2 151	2 260
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajusté	2 485	2 481	2 275	2 351	2 217	2 193	2 122	2 232
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	28 \$	29 \$	29 \$	29 \$	28 \$	29 \$	29 \$	28 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,31 \$	1,32 \$	1,20 \$	1,24 \$	1,07 \$	1,17 \$	0,96 \$	1,20 \$
Rajusté	1,34	1,34	1,23	1,27	1,20	1,18	1,15	1,21
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,31	1,32	1,20	1,24	1,07	1,17	0,96	1,19
Rajusté	1,34	1,33	1,22	1,27	1,20	1,18	1,14	1,20
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté								
	14,4 %	14,4 %	13,3 %	14,1 %	12,5 %	13,3 %	11,4 %	14,9 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté								
	14,8	14,5	13,6	14,5	14,0	13,5	13,5	15,0

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 056 \$	1 041 \$	1 031 \$	989 \$	969 \$	975 \$	958 \$	925 \$
Marge d'intérêts nette en pourcentage des actifs productifs moyens	1,98 %	1,96 %	1,96 %	1,98 %	2,05 %	2,06 %	2,02 %	2,01 %

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Au cours du deuxième trimestre de 2016, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur liées au goodwill, à certaines immobilisations incorporelles, aux autres actifs non financiers et aux actifs d'impôt différé ainsi que d'autres charges liées aux services de placement direct en Europe qui connaissent des pertes continues. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

³ Au cours du quatrième trimestre de 2015, la Banque a comptabilisé des frais de restructuration de 349 millions de dollars (243 millions de dollars après impôt), montant net. Les initiatives de restructuration visaient à réduire les coûts et à gérer les dépenses de manière durable afin d'atteindre une plus grande efficacité opérationnelle. Ces mesures comprenaient la refonte des processus et la restructuration des activités, des initiatives d'optimisation des successales de détail et des biens immobiliers, et l'examen de l'organisation. Ces frais de restructuration ont été comptabilisés à titre d'ajustement au résultat net du secteur Siège social.

⁴ Le 1^{er} octobre 2015, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille existant de cartes de crédit personnelles Visa et de marque privée de Nordstrom aux États-Unis et est devenue le principal émetteur de cartes de crédit Nordstrom aux États-Unis. L'opération a été traitée à titre d'acquisition d'actifs et l'écart à la date d'acquisition entre le prix de la transaction et la juste valeur des actifs acquis a été comptabilisé dans les produits autres que d'intérêts. En outre, la Banque a engagé des frais de préparation, des coûts de conversion et d'autres coûts non récurrents relatifs à l'intégration des cartes acquises et à l'entente connexe. Ces montants sont inclus à titre d'élément à noter dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁵ Au cours du troisième trimestre de 2015, la Banque a reçu des distributions de 39 millions de dollars (24 millions de dollars après impôt) par suite de règlements antérieurs conclus relativement à certaines procédures aux États-Unis, en vertu desquelles la Banque s'était vu conférer le droit à ces distributions, lorsqu'elles seraient disponibles. Le montant pour le troisième trimestre de 2015 tient compte du recouvrement de règlements antérieurs.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 15 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2017	31 octobre 2016
Actif		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 227 \$	53 714 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	111 833	99 257
Dérivés	62 674	72 242
Valeurs mobilières disponibles à la vente	121 992	107 571
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	82 330	84 395
Valeurs mobilières prises en pension	113 834	86 052
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	598 461	585 656
Autres	106 569	88 080
Total de l'actif	1 251 920 \$	1 176 967 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	92 958 \$	79 786 \$
Dérivés	57 353	65 425
Dépôts	807 112	773 660
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	74 608	48 973
Billets et débentures subordonnés	8 482	10 891
Autres	135 168	124 018
Total du passif	1 175 681	1 102 753
Total des capitaux propres	76 239	74 214
Total du passif et des capitaux propres	1 251 920 \$	1 176 967 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 252 milliards de dollars au 30 avril 2017, soit 75 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2016. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des valeurs mobilières prises en pension de 28 milliards de dollars, des valeurs mobilières disponibles à la vente de 14 milliards de dollars, des montants à recevoir des courtiers et des clients de 14 milliards de dollars, des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 13 milliards de dollars et des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 13 milliards de dollars, en partie contrebalancée par une diminution des dérivés de 10 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, s'est chiffrée à 9 milliards de dollars, ou 1 %.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 13 milliards de dollars surtout du fait des Services bancaires de gros.

Les **dérivés** ont diminué de 10 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt et de change, en partie neutralisé par la compensation des positions.

Les **valeurs mobilières disponibles à la vente** ont augmenté de 14 milliards de dollars essentiellement en raison de nouveaux placements, déduction faite des échéances et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **valeurs mobilières prises en pension** se sont accrues de 28 milliards de dollars surtout en raison d'une augmentation des volumes d'opérations.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 13 milliards de dollars, par suite principalement de hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Services bancaires de gros. La hausse dans le secteur Services de détail aux États-Unis est principalement attribuable à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et à la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements. La hausse dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros provient surtout de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Les **autres montants** à recevoir des courtiers et des clients ont augmenté de 14 milliards de dollars surtout du fait des transactions non réglées et en cours.

Le **total du passif** s'établissait à 1 176 milliards de dollars au 30 avril 2017, soit 73 milliards de dollars, ou 7 %, de plus qu'au 31 octobre 2016. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des dépôts de 33 milliards de dollars, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension de 26 milliards de dollars, des dépôts détenus à des fins de transaction de 13 milliards de dollars et des montants à payer aux courtiers et aux clients de 12 milliards de dollars, en partie contrebalancée par une diminution des dérivés de 8 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, s'est chiffrée à 8 milliards de dollars, ou 1 %.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 13 milliards de dollars essentiellement en raison d'une augmentation des émissions de certificats de dépôt.

Les **dérivés** ont diminué de 8 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt et de change, en partie neutralisé par la compensation des positions.

Les **dépôts** ont augmenté de 33 milliards de dollars principalement sous l'effet de l'augmentation des dépôts des particuliers dans tous les segments et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 26 milliards de dollars, surtout du fait de l'augmentation des volumes d'opérations.

Les **autres montants** à payer aux courtiers et aux clients ont augmenté de 12 milliards de dollars surtout du fait des transactions non réglées et en cours.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 76 milliards de dollars au 30 avril 2017, soit 2 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2016. La hausse est principalement attribuable au résultat net depuis le début de l'exercice de 5 milliards de dollars, en partie contrebalancé par les dividendes versés de 2 milliards de dollars et le rachat d'actions ordinaires de 1 milliard de dollars.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2017 par rapport au T2 2016

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 290 millions de dollars au 30 avril 2017, en baisse de 277 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 97 millions de dollars, ou 9 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre dépasse celui des créances générées dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 61 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 119 millions de dollars, ou 67 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent à cause des résolutions dans le secteur du pétrole et du gaz. Les prêts douteux nets atteignaient 2 624 millions de dollars au 30 avril 2017, en baisse de 284 millions de dollars, ou 10 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des résolutions, dont le nombre dépasse celui des nouvelles créances douteuses générées par les portefeuilles des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros, contrebalancées par l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances de 4 451 millions de dollars au 30 avril 2017 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 280 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 574 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 3 597 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 125 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des titres de créance classés dans les portefeuilles de prêts et des Services bancaires de gros, contrebalancée par l'incidence du taux de change. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 50 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis et de l'incidence du taux de change. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 517 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de l'accroissement des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis, du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis et de l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, lesquelles pourraient inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants de la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Au cours du deuxième trimestre de 2017, la Banque a apporté des modifications à sa méthode, dont l'incidence cumulée n'est pas importante et a été incluse dans la variation pour le trimestre.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2017 par rapport au T1 2017

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont diminué de 109 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 66 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 16 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, contrebalancée par l'incidence du taux de change. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a diminué de 35 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celle du trimestre précédent, surtout en raison de la baisse du portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et du portefeuille de prêts-auto indirects au Canada, compensée par l'incidence du taux de change. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 171 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celle du trimestre précédent, surtout du fait de l'incidence du taux de change.

TABLEAU 16 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements^{1,2}					
Prêts douteux au début de la période	3 399 \$	3 509 \$	3 799 \$	3 509 \$	3 244 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 154	1 281	1 453	2 435	3 170
Transférés dans les prêts non douteux au cours de la période	(340)	(220)	(414)	(560)	(784)
Remboursements nets	(392)	(474)	(391)	(866)	(790)
Cessions de prêts	–	–	–	–	–
Montants radiés	(648)	(623)	(592)	(1 271)	(1 151)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–	–	–
Taux de change et autres variations	117	(74)	(288)	43	(122)
Prêts douteux à la fin de la période	3 290 \$	3 399 \$	3 567 \$	3 290 \$	3 567 \$

¹ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU 17 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	30 avril 2017	31 janvier 2017	30 avril 2016
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Contreparties particulières	280 \$	296 \$	405 \$
Individuellement non significatives	574	609	524
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	3 038	2 910	2 687
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	3 892	3 815	3 616
Provision pour les positions hors bilan			
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	559	516	393
Total de la provision pour les positions hors bilan	559	516	393
Provision pour pertes sur créances	4 451 \$	4 331 \$	4 009 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1, 2}	2 624 \$	2 690 \$	2 908 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets ^{1, 2}	0,43 %	0,45 %	0,51 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,34	0,42	0,42

¹ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 18 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>											
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés ³		Non assurés		Assurées ³		Non assurées		Assurés ³		Non assurés	
30 avril 2017												
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 877 \$	2,1 %	2 055 \$	1,1 %	494 \$	0,7 %	1 104 \$	1,6 %	4 371 \$	1,7 %	3 159 \$	1,2 %
Colombie-Britannique ⁴	15 946	8,5	17 722	9,4	2 487	3,7	9 847	14,5	18 433	7,2	27 569	10,8
Ontario ⁴	44 901	23,8	45 523	24,2	8 573	12,6	27 634	40,5	53 474	20,9	73 157	28,5
Prairies ⁴	26 385	14,0	13 459	7,1	3 917	5,8	8 861	13,0	30 302	11,8	22 320	8,7
Québec	11 210	6,0	7 215	3,8	1 511	2,2	3 676	5,4	12 721	5,0	10 891	4,2
Total – Canada	102 319	54,4 %	85 974	45,6 %	16 982	25,0 %	51 122	75,0 %	119 301	46,6 %	137 096	53,4 %
États-Unis	921		27 929		11		13 251		932		41 180	
Total	103 240 \$		113 903 \$		16 993 \$		64 373 \$		120 233 \$		178 276 \$	
31 octobre 2016												
Canada												
Provinces de l'Atlantique	4 007 \$	2,1 %	1 940 \$	1,0 %	515 \$	0,8 %	1 052 \$	1,6 %	4 522 \$	1,8 %	2 992 \$	1,2 %
Colombie-Britannique ⁴	17 134	9,1	16 789	8,9	2 639	4,1	9 211	14,2	19 773	7,8	26 000	10,2
Ontario ⁴	48 307	25,5	42 234	22,3	9 053	13,9	25 181	38,6	57 360	22,6	67 415	26,4
Prairies ⁴	27 236	14,4	12 999	6,9	4 100	6,3	8 321	12,8	31 336	12,3	21 320	8,4
Québec	11 750	6,2	6 903	3,6	1 595	2,5	3 401	5,2	13 345	5,2	10 304	4,1
Total – Canada	108 434	57,3 %	80 865	42,7 %	17 902	27,6 %	47 166	72,4 %	126 336	49,7 %	128 031	50,3 %
États-Unis	917		27 120		10		13 280		927		40 400	
Total	109 351 \$		107 985 \$		17 912 \$		60 446 \$		127 263 \$		168 431 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 19 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

	<i>Aux</i>								
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	30 avril 2017								
Canada	1,1 %	4,1 %	7,7 %	14,7 %	40,4 %	30,8 %	1,2 %	– %	100 %
États-Unis	4,5	6,5	9,7	4,5	17,7	56,3	0,5	0,3	100
Total	1,6 %	4,4 %	7,9 %	13,3 %	37,5 %	34,2 %	1,1 %	– %	100 %
31 octobre 2016									
Canada	1,1 %	4,2 %	7,7 %	14,3 %	39,4 %	31,7 %	1,6 %	– %	100 %
États-Unis	3,7	4,8	12,1	4,7	14,7	58,5	1,2	0,3	100
Total	1,5 %	4,2 %	8,2 %	13,1 %	36,3 %	35,2 %	1,5 %	– %	100 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 20 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Trois mois clos les			
			Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
	30 avril 2017			31 octobre 2016		
Canada						
Provinces de l'Atlantique	74 %	70 %	73 %	73 %	69 %	72 %
Colombie-Britannique ⁶	68	62	65	66	61	64
Ontario ⁶	68	65	67	68	64	66
Prairies ⁶	74	70	72	73	69	72
Québec	73	72	73	73	72	72
Total – Canada	69	66	67	69	65	67
États-Unis	67	62	64	67	62	65
Total	69 %	65 %	67 %	68 %	64 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 30 avril 2017, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,5 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2016), prêts principalement composés de prêts-auto canadiens. Le taux de pertes sur créances, indicateur de la qualité de crédit établi comme la provision pour pertes sur créances pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,39 % sur une base annualisée (6,79 % au 31 octobre 2016). La diminution de la provision pour pertes sur créances résulte surtout de la diminution des provisions se rapportant aux prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, signe de la reprise économique positive dans les régions pétrolières et gazières. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 21 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie¹

(en millions de dollars canadiens)

Aux

Pays	Prêts et engagements ²			Dérivés, mises en pension et prêts de titres ³			Portefeuille de négociation et de placement ^{4,5}				Exposition totale ⁶	
	Emprunteurs		Total	Emprunteurs		Total	Emprunteurs		Total	Exposition totale ⁶		
	Entreprises	Institutions financières		Entreprises	Institutions financières		Entreprises	Institutions financières				
GIPE												
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	171	6	177	–	–	1	1	14	36	22	72
Irlande	–	–	–	–	3	–	673	676	–	–	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	–	16	16	5	–	–	5
Espagne	–	70	46	116	–	–	84	84	2	–	2	4
Total GIPE	–	241	52	293	3	–	774	777	21	36	24	81
Reste de l'Europe												
Finlande	7	19	–	26	–	17	1	18	–	1 313	–	1 313
France	438	739	137	1 314	113	417	1 912	2 442	103	6 393	316	6 812
Allemagne	2 098	728	41	2 867	421	720	971	2 112	108	7 247	26	7 381
Pays-Bas	589	525	189	1 303	573	411	419	1 403	37	4 281	455	4 773
Norvège	–	25	4	29	14	219	33	266	1	451	438	890
Suède	–	136	112	248	–	290	259	549	6	1 369	743	2 118
Suisse	952	58	62	1 072	62	–	663	725	48	–	166	214
Royaume-Uni	2 585	6 150	28	8 763	972	721	7 225	8 918	167	3 235	3 389	6 791
Autres ⁷	273	–	1	274	191	179	809	1 179	31	1 202	71	1 304
Total – Reste de l'Europe	6 942	8 380	574	15 896	2 346	2 974	12 292	17 612	501	25 491	5 604	31 596
Total – Europe	6 942 \$	8 621 \$	626 \$	16 189 \$	2 349 \$	2 974 \$	13 066 \$	18 389 \$	522 \$	25 527 \$	5 628 \$	31 677 \$
Pays												
GIPE												
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	168	6	174	–	–	9	9	22	36	1	59
Irlande	–	–	–	–	45	–	592	637	–	–	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	–	26	26	1	–	–	1
Espagne	–	105	48	153	–	–	52	52	2	–	–	2
Total GIPE	–	273	54	327	45	–	679	724	25	36	1	62
Reste de l'Europe												
Finlande	7	64	13	84	–	21	100	121	–	1 379	–	1 379
France	437	765	169	1 371	96	863	1 582	2 541	108	6 734	262	7 104
Allemagne	1 037	644	55	1 736	464	738	709	1 911	186	10 779	19	10 984
Pays-Bas	588	555	271	1 414	604	240	367	1 211	16	4 271	506	4 793
Norvège	–	4	4	8	1	95	34	130	7	305	272	584
Suède	–	64	222	286	–	247	76	323	7	1 359	451	1 817
Suisse	1 125	58	125	1 308	75	–	802	877	51	–	168	219
Royaume-Uni	1 787	3 009	37	4 833	1 000	550	4 823	6 373	158	1 765	3 429	5 352
Autres ⁷	268	–	8	276	225	267	670	1 162	5	1 155	299	1 459
Total – Reste de l'Europe	5 249	5 163	904	11 316	2 465	3 021	9 163	14 649	538	27 747	5 406	33 691
Total – Europe	5 249 \$	5 436 \$	958 \$	11 643 \$	2 510 \$	3 021 \$	9 842 \$	15 373 \$	563 \$	27 783 \$	5 407 \$	33 753 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2017 ni au 31 octobre 2016.

³ Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 8,7 milliards de dollars pour le GIPE (6,9 milliards de dollars au 31 octobre 2016) et de 57,4 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (24,7 milliards de dollars au 31 octobre 2016). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

⁴ Les expositions du portefeuille de négociation tiennent compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 1,2 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2016) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

⁵ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 30 avril 2017 ni au 31 octobre 2016.

⁶ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,2 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaut de crédit (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2016).

⁷ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 11 pays (10 pays au 31 octobre 2016), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1,0 milliard de dollars aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

TABLEAU 22 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays¹

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts et engagements			Aux		
	Prêts directs ²	Prêts indirects ³	Total	Prêts directs ²	Prêts indirects ³	Total
	30 avril 2017			31 octobre 2016		
GIPE						
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	173	4	177	170	4	174
Irlande	–	–	–	–	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	–
Espagne	–	116	116	–	153	153
Total GIPE	173	120	293	170	157	327
Reste de l'Europe						
Finlande	26	–	26	71	13	84
France	816	498	1 314	830	541	1 371
Allemagne	1 030	1 837	2 867	788	948	1 736
Pays-Bas	892	411	1 303	970	444	1 414
Norvège	25	4	29	4	4	8
Suède	235	13	248	282	4	286
Suisse	348	724	1 072	562	746	1 308
Royaume-Uni	6 575	2 188	8 763	3 117	1 716	4 833
Autres ⁴	–	274	274	1	275	276
Total – Reste de l'Europe	9 947	5 949	15 896	6 625	4 691	11 316
Total – Europe	10 120 \$	6 069 \$	16 189 \$	6 795 \$	4 848 \$	11 643 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les prêts financés et les acceptations bancaires.³ Comprennent les engagements et les lettres de crédit non utilisés.⁴ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 11 pays (10 pays au 31 octobre 2016), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1,0 milliard de dollars aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

Environ 98 % (98 % au 31 octobre 2016) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AA ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés A+ ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. En outre, la Banque est exposée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 9,7 milliards de dollars (8,9 milliards de dollars au 31 octobre 2016) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 0,7 milliard de dollars (0,2 milliard de dollars au 31 octobre 2016) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont en général des prêts ayant manifestement déjà subi une perte de valeur, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des transactions facilitées par la FDIC, y compris les prêts assurés assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, et de l'acquisition de South Financial. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision relative à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 23 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Solde du principal non remboursé ¹	Valeur comptable	Provision relative à des contreparties particulières ²	Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ²	Valeur comptable déduction faite des provisions	Pourcentage du solde du principal non remboursé
30 avril 2017						
Acquisitions facilitées par la FDIC ³	448 \$	421 \$	1 \$	31 \$	389 \$	86,8 %
South Financial	451	418	2	20	396	87,8
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	899 \$	839 \$	3 \$	51 \$	785 \$	87,3 %
31 octobre 2016						
Acquisitions facilitées par la FDIC ³	508 \$	480 \$	1 \$	35 \$	444 \$	87,4 %
South Financial	529	494	3	23	468	88,5
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	1 037 \$	974 \$	4 \$	58 \$	912 \$	87,9 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.² Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.³ La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017, la Banque a enregistré une reprise respectivement de 13 millions de dollars et 16 millions de dollars dans la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts acquis ayant subi une perte de valeur (respectivement 9 millions de dollars et 16 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 24 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – Principales statistiques de crédit

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	30 avril 2017		31 octobre 2016	
	Solde du principal non remboursé ¹		Solde du principal non remboursé ¹	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	779 \$	86,7 %	912 \$	88,0 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	30	3,3	24	2,3
En souffrance depuis 90 jours ou plus	90	10,0	101	9,7
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	899	100,0	1 037	100,0
Région géographique				
Floride	604	67,2	691	66,6
Caroline du Sud	217	24,1	260	25,1
Caroline du Nord	77	8,6	83	8,0
États-Unis – autres et Canada	1	0,1	3	0,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	899 \$	100,0 %	1 037 \$	100,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille. Pour plus de renseignements sur les obligations garanties par une hypothèque, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du rapport annuel 2016.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 26 millions de dollars US au 30 avril 2017 (41 millions de dollars US au 31 octobre 2016).

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016. Au 30 avril 2017, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 121 millions de dollars US (160 millions de dollars US au 31 octobre 2016). Ce montant est reflété dans le tableau suivant comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 25 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage de la valeur nominale
					<i>Aux</i>
					30 avril 2017
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	672 \$	592 \$	124 \$	468 \$	69,6 %
					31 octobre 2016
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	1 158 \$	1 020 \$	195 \$	825 \$	71,2 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retirisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retirisation reflétée au bilan, de nouvelles notations de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retirisées qui reflétaient mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille, ce qui avait entraîné un avantage net sur les fonds propres. L'avantage net sur les fonds propres est venu à échéance le 31 octobre 2016. Au cours du premier trimestre de 2017, la Banque a liquidé la retirisation et a vendu une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, donnant lieu à un profit sur la vente comptabilisé dans les autres produits du secteur Siège social. L'incidence de la vente sur le portefeuille et la provision pour pertes sur prêts connexe est reflétée dans le tableau ci-dessus.

TABLEAU 26 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		Total	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
						<i>Aux</i>
						30 avril 2017
2003	18 \$	20 \$	10 \$	11 \$	28 \$	31 \$
2004	45	50	14	15	59	65
2005	57	77	7	8	64	85
2006	102	121	36	40	138	161
2007	169	200	36	43	205	243
Total du portefeuille, déduction faite de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	391 \$	468 \$	103 \$	117 \$	494 \$	585 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					26	
Total					468 \$	
						31 octobre 2016
2003	20 \$	23 \$	20 \$	21 \$	40 \$	44 \$
2004	49	55	15	17	64	72
2005	204	248	14	16	218	264
2006	157	187	73	84	230	271
2007	226	270	88	99	314	369
Total du portefeuille, déduction faite de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	656 \$	783 \$	210 \$	237 \$	866 \$	1 020 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					41	
Total					825 \$	

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher selon Bâle I. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les expositions à l'endettement qui comprennent essentiellement les actifs au bilan, des rajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2016.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive, sur une période de 5 ans, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a commencé. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce facteur scalaire augmentera pour passer à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi compte de l'exigence de fonds propres à l'égard du RVC selon une progression semblable.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Depuis le premier trimestre de 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres, en le mettant en œuvre progressivement selon les ententes transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 30 avril 2017, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong RAS, en Suède et en Norvège. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle à Hong Kong RAS, en Suède et en Norvège, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2017.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD :

TABLEAU 27 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2017	31 octobre 2016	Aux 30 avril 2016
Fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	45 417 \$	42 328 \$	38 933 \$
Fonds propres de catégorie 1	52 337	49 397	44 992
Total des fonds propres	62 542	61 816	55 549
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit ^{1, 2}	350 018 \$	340 296 \$	327 545 \$
Risque de marché	13 781	12 211	12 892
Risque opérationnel ³	50 920	48 001	43 152
Plancher réglementaire	5 334	5 336	–
Total	420 053 \$	405 844 \$	383 589 \$
Ratio de fonds propres et ratio de levier financier			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	10,8 %	10,4 %	10,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	12,5	12,2	11,7
Ratio du total des fonds propres ¹	14,9	15,2	14,4
Ratio de levier financier	3,9	4,0	3,8

¹ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %.

² Depuis le troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à calculer la plupart des actifs pondérés en fonction des risques de crédit dans le secteur Services de détail aux États-Unis selon l'approche fondée sur les notations internes avancées (approche NI avancée).

³ Depuis le troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA).

Au 30 avril 2017, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 10,8 %, 12,5 % et 14,9 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 30 avril 2017 a augmenté par rapport au même ratio de 10,4 % au 31 octobre 2016 en raison de la croissance interne des fonds propres et des profits latents dans le cumul des autres éléments du résultat global du portefeuille de titres disponibles à la vente en raison du resserrement des écarts de crédit, le tout en partie contrebalancé par le rachat d'actions ordinaires et l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

Au 30 avril 2017, le ratio de levier financier de la Banque de 3,9 % est demeuré relativement stable par rapport au ratio de levier financier de 4,0 % au 31 octobre 2016.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la section « Modifications futures de l'accord de Bâle » du rapport annuel 2016, est présentée ci-dessous.

En avril 2017, le BSIF a publié la ligne directrice définitive sur la phase I des exigences de communication financière au titre du troisième pilier. Cette ligne directrice précise les attentes du BSIF en ce qui concerne la mise en œuvre interne par les institutions de dépôt fédérales des révisions concernant les exigences de communication financière au titre du troisième pilier (*Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*) émises par le CBCB en janvier 2015. La norme révisée requiert la présentation de tableaux de format fixe et de fiches afin d'assurer la comparabilité et l'uniformité des informations à fournir à l'égard des fonds propres et des risques parmi les banques, en mettant l'accent sur une transparence accrue relative aux approches fondées sur les modèles internes que les banques utilisent pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. La ligne directrice remplace le préavis du BSIF de novembre 2007, *Exigences de divulgation en vertu du troisième pilier*. Les BSI devront se conformer de façon prospective à la norme *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée* d'ici le quatrième trimestre de 2018.

En mars 2017, le CBCB a publié une norme définitive sur la phase II des exigences de communication financière au titre du troisième pilier. La norme définitive regroupe, sous le troisième pilier, toutes les exigences actuellement en vigueur ou qui viendront du CBCB en matière de communications de renseignements, les exigences de communication accrue prescrites à l'égard des principales mesures prudentielles, et, pour les banques qui comptabilisent des ajustements d'évaluation prudents, une nouvelle exigence de présentation plus détaillée de la façon dont les ajustements sont calculés. De plus, la norme comporte des nouvelles exigences de communication à l'égard de la capacité totale d'absorption des pertes du régime des fonds propres des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et une mise à jour des exigences de communication à l'égard du risque de marché. L'entrée en vigueur de ces exigences de communication sera déterminée dans le cadre de la publication par le BSIF de la phase II des exigences de communication financière au titre du troisième pilier.

Le CBCB a entamé la phase III, la dernière phase de l'examen du troisième pilier. L'objectif de la phase III est de formuler des exigences de communication à l'égard des actifs pondérés en fonction des risques selon la méthode standard aux fins de comparaison avec les exigences de fonds propres modélisées en interne, des actifs grevés, du risque opérationnel et des réformes de politiques en cours.

En mars 2017, le CBCB a publié un deuxième document consultatif sur la détection et la gestion du risque d'intervention. Le risque d'intervention représente le risque que la Banque offre un soutien financier à une entité non consolidée si elle se trouvait en difficulté financière, et ce, même au-delà ou en l'absence d'obligations contractuelles. Le cadre proposé ne prévoit pas l'ajout automatique d'exigences de fonds propres ou de montants affectés aux liquidités au titre du premier pilier en plus de ceux requis selon les normes actuelles de Bâle. L'entrée en vigueur est prévue pour le quatrième trimestre de 2019.

En mars 2017, le CBCB a publié la norme définitive intitulée « *Regulatory treatment of accounting provisions – interim approach and transitional arrangements* » compte tenu de la norme à venir sur les provisions comptables selon l'IFRS 9. La norme conserve, pour une période de transition, le traitement réglementaire actuel des provisions comptables selon l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Le CBCB permet aux territoires d'instaurer une mesure transitoire tenant compte de l'incidence sur les fonds propres réglementaires de l'application d'IFRS 9 et a énoncé les exigences que devront respecter les territoires qui auront choisi d'appliquer une mesure transitoire. La Banque attend la ligne directrice définitive du BSIF en ce qui a trait à la norme du CBCB.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 16 mars 2017, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 15 millions de ses actions ordinaires. Le 28 mars 2017, la Banque a annoncé son intention de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 14,5 millions de ses actions ordinaires aux termes d'un programme de rachat d'actions spécifique dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, la Banque a terminé le rachat des actions ordinaires en vertu du programme de rachat d'actions spécifique, actions rachetées à escompte par rapport au cours du marché en vigueur pour les actions ordinaires de la Banque sur la TSX au moment du rachat. Au cours des trois mois clos le 30 avril 2017, la Banque a racheté 15 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 58,65 \$ l'action pour une contrepartie totale de 880 millions de dollars.

Le 9 décembre 2015, la Banque avait annoncé que la TSX et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 9,5 millions de ses actions ordinaires. Le 11 janvier 2016, la Banque a annoncé son intention de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 millions de ses actions ordinaires aux termes d'accords privés conclus entre la Banque et un vendeur indépendant. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé le rachat des actions ordinaires en vertu des accords privés, actions rachetées à escompte par rapport au cours du marché en vigueur pour les actions ordinaires de la Banque sur la TSX au moment du rachat. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016, la Banque a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 51,23 \$ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

TABLEAU 28 : ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS¹

(en millions d'actions/de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2017	31 octobre 2016
	Nombre d'actions/de parts	Nombre d'actions/de parts
Actions ordinaires en circulation	1 847,2	1 857,6
Actions autodétenues – ordinaires	(3,8)	(0,4)
Total des actions ordinaires	1 843,4	1 857,2
Options sur actions		
Droits acquis	6,1	5,5
Droits non acquis	9,0	9,9
Série S	5,4	5,4
Série T	4,6	4,6
Série Y	5,5	5,5
Série Z	4,5	4,5
Série 1 ²	20,0	20,0
Série 3 ²	20,0	20,0
Série 5 ²	20,0	20,0
Série 7 ²	14,0	14,0
Série 9 ²	8,0	8,0
Série 11 ²	6,0	6,0
Série 12 ²	28,0	28,0
Série 14 ²	40,0	40,0
Total des actions privilégiées – capitaux propres	176,0	176,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,3)	(0,2)
Total des actions privilégiées	175,7	175,8
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008	1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

¹ Pour plus de renseignements, y compris le montant du principal, les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12 et 14 qui comprennent des dispositions relatives aux FPUNV sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires en vertu de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Si une conversion touchant les FPUNV survenait conformément aux dispositions relatives aux FPUNV, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourraient être émises selon la formule de conversion décrite dans les conditions respectives visant chaque série d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur celles-ci au moment de la conversion, le cas échéant, serait respectivement de 100 millions, 100 millions, 100 millions, 70 millions, 40 millions, 30 millions, 140 millions et 200 millions.

TABLEAU 29 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017		Trois mois clos les 31 janvier 2017	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde au début de la période	319 523 \$	14 960 \$	324 335 \$	15 961 \$
Taille du portefeuille	4 927	(243)	(3 034)	(1 167)
Qualité du portefeuille	(867)	(9)	(676)	(4)
Mises à jour des modèles	448	–	–	–
Méthode et politique	–	–	4 948	578
Acquisitions et cessions	–	–	–	–
Variations des taux de change	10 358	606	(6 441)	(408)
Autres	315	–	391	–
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	15 181	354	(4 812)	(1 001)
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde à la fin de la période	334 704 \$	15 314 \$	319 523 \$	14 960 \$

Le risque de crédit de contrepartie comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux prises en pension, les transactions compensées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC, lesquels sont intégrés à 72 % pour l'exercice 2017.

Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2017, l'augmentation est attribuable à la croissance des différents portefeuilles de détail et des expositions du portefeuille commercial des secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements apportés aux calculs qui ont été adoptés récemment du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

TABLEAU 30 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	13 587 \$	12 211 \$
Variation dans les niveaux de risque	194	1 376
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	–	–
Acquisitions et cessions	–	–
Variations des taux de change et autres	négl. ¹	négl. ¹
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	194	1 376
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	13 781 \$	13 587 \$

¹ Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. L'accroissement des expositions aux titres du secteur des métaux de base a contribué à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques. La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles qui ont été adoptées récemment afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

TABLEAU 31 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque opérationnel
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	30 avril 2017	31 janvier 2017
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	48 796	48 001
Revenus générés	140	157
Variation dans les niveaux de risque	1 984	638
Mises à jour des modèles	-	-
Méthode et politique	-	-
Acquisitions et cessions	-	-
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	50 920	48 796

La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation des produits bruts. La variation dans les niveaux de risque reflète principalement des changements de risque attribuables à des pertes opérationnelles subies, à des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne, à une analyse des scénarios et à des variations du change. La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit envers le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour la TD, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de l'entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent puis prennent des mesures à leur égard et en font rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport de gestion de 2016. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2016. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2016.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 32 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondées sur les notations internes avancées¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	30 avril 2017			31 octobre 2016		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1 475 \$	340 343 \$	341 818 \$	1 334 \$	334 878 \$	336 212 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	93 696	93 696	–	90 778	90 778
Autres expositions aux produits de détail	19 498	73 387	92 885	18 894	71 940	90 834
Total – Risque de crédit de détail	20 973	507 426	528 399	20 228	497 596	517 824
Expositions aux produits autres que de détail						
Entreprises	130 616	293 391	424 007	127 399	252 616	380 015
Emprunteurs souverains	89 670	151 984	241 654	77 166	139 367	216 533
Banques	17 949	88 992	106 941	17 721	66 432	84 153
Total – Risque de crédit autre que de détail	238 235	534 367	772 602	222 286	458 415	680 701
Expositions brutes au risque de crédit	259 208 \$	1 041 793 \$	1 301 001 \$	242 514 \$	956 011 \$	1 198 525 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins du capital exposé au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 33 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017				31 octobre 2016				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 227 \$	438 \$	53 789 \$	– \$	53 714 \$	258 \$	53 456 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	111 833	105 888	5 945	–	99 257	92 282	6 975	–	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	62 674	55 897	6 777	–	72 242	63 931	8 311	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 971	–	3 971	–	4 283	–	4 283	–	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	121 992	–	121 992	–	107 571	–	107 571	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	82 330	–	82 330	–	84 395	–	84 395	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	113 834	1 570	112 264	–	86 052	1 728	84 324	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts	602 353	–	602 353	–	589 529	–	589 529	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 002	–	17 002	–	15 706	–	15 706	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	7 281	–	7 281	–	7 091	–	7 091	–	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs ¹	1 603	–	1 603	–	1 769	–	1 769	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	72 820	–	–	72 820	55 358	–	–	55 358	
Total de l'actif	1 251 920	163 793	1 015 307	72 820	1 176 967	158 199	963 410	55 358	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	92 958	4 472	88 486	–	79 786	3 876	75 910	–	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	57 353	51 728	5 625	–	65 425	60 221	5 204	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 824	12 824	–	–	12 490	12 490	–	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	1	5	–	190	177	13	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	807 112	–	807 112	–	773 660	–	773 660	–	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	17 002	–	17 002	–	15 706	–	15 706	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	32 611	30 485	2 126	–	33 115	29 973	3 142	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	74 608	2 182	72 426	–	48 973	3 657	45 316	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	17 198	–	17 198	–	17 918	–	17 918	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	8 482	–	8 482	–	10 891	–	10 891	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	14 849	–	14 849	–	15 526	–	15 526	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	116 917	–	–	116 917	103 287	–	–	103 287	
Total du passif et des capitaux propres	1 251 920 \$	101 692 \$	1 033 311 \$	116 917 \$	1 176 967 \$	110 394 \$	963 286 \$	103 287 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

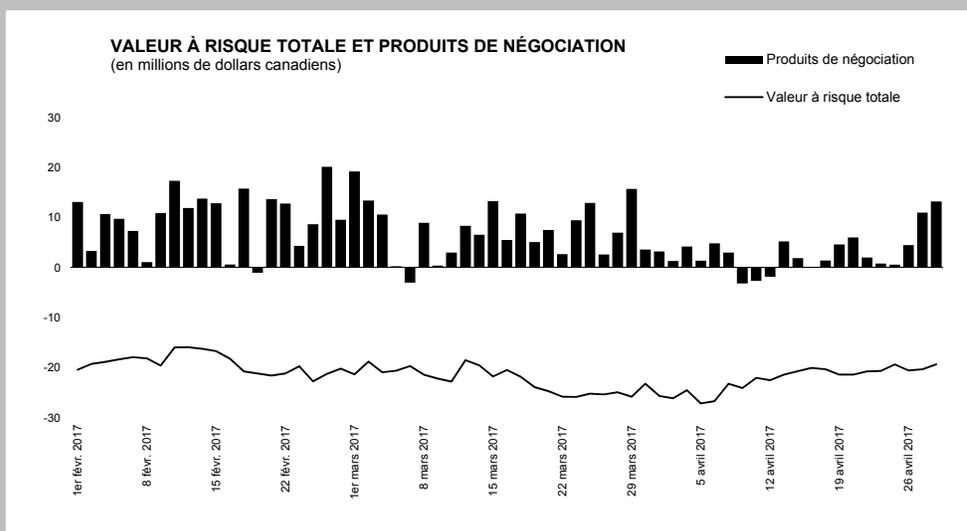
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la VaR quotidienne et les produits liés aux activités de transaction dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de transaction représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de transaction présentées dans les produits d'intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 30 avril 2017 a compris cinq jours de pertes de transaction et les produits liés aux activités de transaction ont été positifs pendant 92 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de transaction normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du deuxième trimestre de 2017, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les exigences supplémentaires liées au risque (IRC) sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 34 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les	
					30 avril	31 janvier	30 avril	30 avril
					2017	2017	2016	2017
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	13,0	\$ 15,6	\$ 27,3	\$ 9,3	14,8	\$ 10,2	\$ 15,2	\$ 11,8
Risque d'écart de taux	9,8	8,8	10,1	7,5	8,0	9,5	8,4	9,5
Risque de position sur titres de participation	7,8	8,5	9,6	7,2	7,7	8,9	8,1	9,2
Risque de change	3,7	4,2	5,9	2,8	3,7	3,7	3,9	3,7
Risque de marchandises	0,9	1,1	1,5	0,9	1,5	1,8	1,3	1,8
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	13,9	13,5	15,1	11,2	13,1	16,1	13,3	14,2
Effet de diversification ¹	(29,8)	(30,4)	négl. ²	négl. ²	(27,3)	(26,3)	(28,8)	(26,4)
Valeur à risque totale (une journée)	19,3	21,3	27,1	15,9	21,5	23,9	21,4	23,8
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	40,3	33,4	40,3	28,1	36,5	37,2	35,0	33,5
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	220,2	\$ 226,2	\$ 290,3	\$ 171,3	\$ 260,9	\$ 209,3	\$ 243,6	\$ 210,4

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne est demeurée relativement la même par rapport à celle du trimestre précédent. En regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis ont fait augmenter la VaR moyenne pour le calcul du risque de taux d'intérêt. La VaR totale a baissé par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la baisse du risque idiosyncratique propre à des titres de créance attribuable aux positions dans des obligations de provinces canadiennes. La VaR moyenne en contexte de crise a baissé par rapport à celle du trimestre précédent du fait de la diminution des positions dans des obligations du secteur financier. La VaR moyenne en contexte de crise a baissé en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la diminution des positions liées au risque de position sur titres de participation.

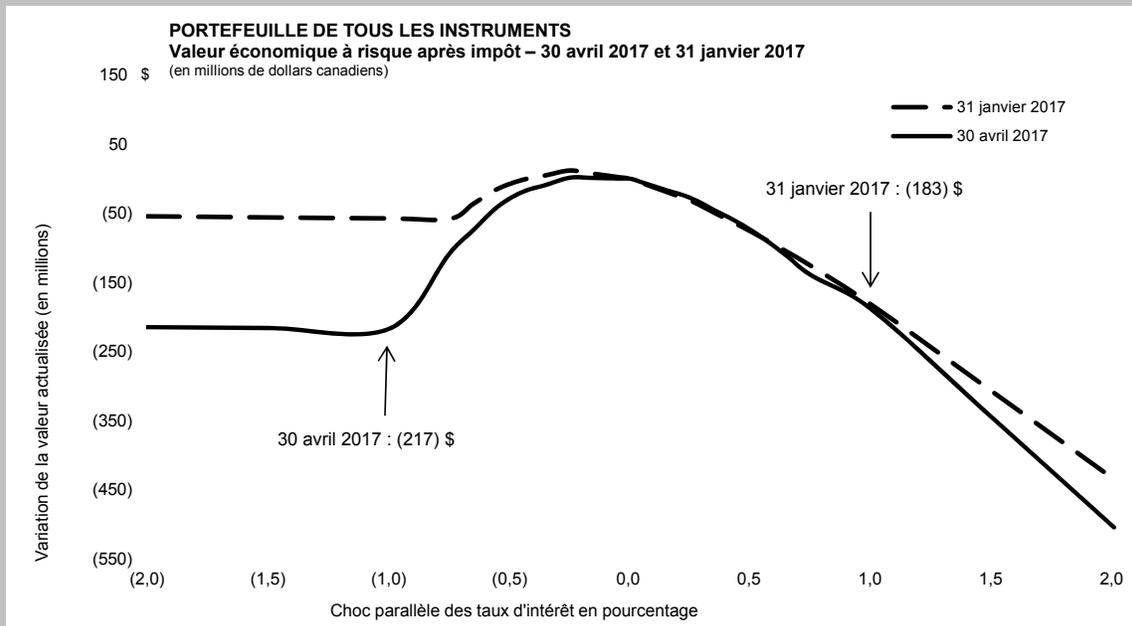
La diminution des IRC moyennes en regard du trimestre précédent découle des positions en titres d'organismes américains.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant³ présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt mesurée par la valeur économique à risque, à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée de son portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan et des profils présumés de produits non sensibles aux taux d'intérêt, qui résulte d'un choc défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts nets futurs.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 30 avril 2017, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 190 millions de dollars (183 millions de dollars au 31 janvier 2017) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt est utilisée en général pour déterminer la réduction de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Toutefois, en raison du contexte de faibles taux au Canada à la fin du trimestre, il n'a été possible d'inclure dans les simulations de crise que des scénarios de variations de 75 pdb des taux au Canada, tout en conservant un plancher de 0 %. L'incidence de ces scénarios aurait fait baisser de 217 millions de dollars (57 millions de dollars au 31 janvier 2017) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du secteur Assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 35 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017		31 janvier 2017		Aux 30 avril 2016	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	16 \$	(55) ³ \$	1 \$	(47) ³ \$	124 \$	(155) ³ \$
Dollar américain	(206)	(162)	(184)	(10) ⁴	(188)	(52) ⁴
	(190) \$	(217) \$	(183) \$	(57) \$	(64) \$	(207) \$

¹ Depuis le deuxième trimestre de 2016, le passif non capitalisé des régimes de retraite et les passifs liés aux avantages du personnel sont inclus dans la sensibilité de la valeur économique à risque.

² Depuis le troisième trimestre de 2016, la Banque a amélioré la méthode utilisée pour stabiliser les marges sur produits au fil du temps.

³ En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 75 pdb des taux d'intérêt au Canada pour le trimestre clos le 30 avril 2017, d'après une baisse de 75 pdb pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 et d'après une baisse de 75 pdb pour le trimestre clos le 30 avril 2016, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de 0 %.

⁴ En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 75 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 et d'après une baisse de 50 pdb pour le trimestre clos le 30 avril 2016. Tous les taux d'intérêt ont été ramenés à un plancher de 0 %.

³ Les notes du tableau 35 s'appliquent également à ce graphique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres à la Banque et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %. La Banque exerce ses activités selon une approche de financement prudente, en privilégiant les dépôts comme principale source de financement et peut accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de liquidité d'urgence exhaustif afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et des politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion du risque, des Finances et des Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la TD. Dans l'ensemble, la gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve annuellement l'ensemble du cadre de gestion du risque de liquidité et des politiques de la Banque. Les services régionaux de la TD sont responsables de gérer leurs propres risques de liquidité conformément aux exigences réglementaires locales et à leurs propres politiques régionales établies en fonction des politiques générales. Aux États-Unis, la TD a établi TD Group US Holding LLC (TDGUS) en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis (IHC) et a créé une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend l'IHC et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2016. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2016.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la TD détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Bien que la TD ait accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, elle n'inclut généralement pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales dans le cadre de ce type de programmes comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

Les actifs détenus par la TD pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

TABLEAU 36 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
30 avril 2017						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 831 \$	– \$	4 831 \$	1 %	358 \$	4 473 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 550	44 307	58 857	11	31 288	27 569
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 195	245	38 440	8	3 430	35 010
Obligations de gouvernements provinciaux	8 509	13 299	21 808	4	13 437	8 371
Obligations de sociétés émettrices	2 486	3 999	6 485	1	1 659	4 826
Actions	20 059	1 992	22 051	4	5 948	16 103
Autres titres ou prêts négociables	2 981	1 089	4 070	1	1 182	2 888
Total (libellé en dollars canadiens)	91 611	64 931	156 542	30	57 302	99 240
Trésorerie et montants à recevoir de banques	47 412	–	47 412	9	54	47 358
Obligations du gouvernement des États-Unis	33 915	36 866	70 781	14	38 471	32 310
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	36 685	742	37 427	7	11 282	26 145
Autres obligations souveraines	51 347	47 623	98 970	19	34 232	64 738
Obligations de sociétés émettrices	62 893	419	63 312	12	4 925	58 387
Actions	18 375	9 831	28 206	5	4 465	23 741
Autres titres ou prêts négociables	4 506	13 600	18 106	4	7 018	11 088
Total (non libellé en dollars canadiens)	255 133	109 081	364 214	70	100 447	263 767
Total	346 744 \$	174 012 \$	520 756 \$	100 %	157 749 \$	363 007 \$

31 octobre 2016

Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 147 \$	– \$	3 147 \$	1 %	349 \$	2 798 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 860	39 156	55 016	12	23 360	31 656
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	35 134	211	35 345	8	3 183	32 162
Obligations de gouvernements provinciaux	9 230	10 255	19 485	4	10 450	9 035
Obligations de sociétés émettrices	5 279	3 699	8 978	2	1 617	7 361
Actions	22 304	6 049	28 353	6	8 514	19 839
Autres titres ou prêts négociables	4 179	1 037	5 216	1	963	4 253
Total (libellé en dollars canadiens)	95 133	60 407	155 540	34	48 436	107 104
Trésorerie et montants à recevoir de banques	46 035	–	46 035	10	1 093	44 942
Obligations du gouvernement des États-Unis	26 242	32 914	59 156	13	29 214	29 942
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	33 492	6 091	39 583	8	15 460	24 123
Autres obligations souveraines	53 218	20 027	73 245	16	12 979	60 266
Obligations de sociétés émettrices	57 441	9 192	66 633	14	13 046	53 587
Actions	6 828	8 787	15 615	3	3 202	12 413
Autres titres ou prêts négociables	6 325	1 027	7 352	2	–	7 352
Total (non libellé en dollars canadiens)	229 581	78 038	307 619	66	74 994	232 625
Total	324 714 \$	138 445 \$	463 159 \$	100 %	123 430 \$	339 729 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

L'augmentation du total des actifs liquides non grevés de 23 milliards de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2016 est attribuable principalement à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et à la croissance normale du bilan. Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 37 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	123 208 \$	115 816 \$
Filiales bancaires	214 415	201 945
Succursales à l'étranger	25 384	21 968
Total	363 007 \$	339 729 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2017 et 31 octobre 2016 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 38 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
30 avril 2017						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 770 \$	– \$	3 770 \$	1 %	345 \$	3 425 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 249	41 954	59 203	11	31 629	27 574
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 005	207	38 212	7	3 544	34 668
Obligations de gouvernements provinciaux	8 297	11 905	20 202	4	12 751	7 451
Obligations de sociétés émettrices	3 625	4 595	8 220	2	2 377	5 843
Actions	20 567	2 810	23 377	4	6 367	17 010
Autres titres ou prêts négociables	2 900	958	3 858	1	1 012	2 846
Total (libellé en dollars canadiens)	94 413	62 429	156 842	30	58 025	98 817
Trésorerie et montants à recevoir de banques	50 869	–	50 869	10	53	50 816
Obligations du gouvernement des États-Unis	29 725	41 231	70 956	14	37 393	33 563
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	35 172	1 223	36 395	7	11 411	24 984
Autres obligations souveraines	51 353	44 300	95 653	18	31 566	64 087
Obligations de sociétés émettrices	60 276	323	60 599	12	4 741	55 858
Actions	17 537	8 827	26 364	5	4 032	22 332
Autres titres ou prêts négociables	4 296	14 896	19 192	4	7 546	11 646
Total (non libellé en dollars canadiens)	249 228	110 800	360 028	70	96 742	263 286
Total	343 641 \$	173 229 \$	516 870 \$	100 %	154 767 \$	362 103 \$
31 janvier 2017						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 226 \$	– \$	2 226 \$	– %	339 \$	1 887 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 695	37 360	52 055	10	21 588	30 467
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37 262	470	37 732	8	3 526	34 206
Obligations de gouvernements provinciaux	9 501	11 809	21 310	4	12 190	9 120
Obligations de sociétés émettrices	7 258	3 615	10 873	2	1 394	9 479
Actions	19 806	4 171	23 977	5	8 540	15 437
Autres titres ou prêts négociables	3 011	343	3 354	1	300	3 054
Total (libellé en dollars canadiens)	93 759	57 768	151 527	30	47 877	103 650
Trésorerie et montants à recevoir de banques	46 484	–	46 484	9	25	46 459
Obligations du gouvernement des États-Unis	27 336	42 822	70 158	14	36 148	34 010
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	33 260	557	33 817	7	10 686	23 131
Autres obligations souveraines	52 924	34 313	87 237	18	21 011	66 226
Obligations de sociétés émettrices	60 576	1 066	61 642	13	4 686	56 956
Actions	16 827	9 733	26 560	5	5 030	21 530
Autres titres ou prêts négociables	5 229	14 397	19 626	4	10 021	9 605
Total (non libellé en dollars canadiens)	242 636	102 888	345 524	70	87 607	257 917
Total	336 395 \$	160 656 \$	497 051 \$	100 %	135 484 \$	361 567 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales et succursales canadiennes et à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 39 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2017	31 janvier 2017
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	120 418 \$	122 377 \$
Filiales bancaires	216 189	208 345
Succursales à l'étranger	25 496	30 845
Total	362 103 \$	361 567 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des titres et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage de premier rang et participer à des systèmes de compensation et de règlement. En plus d'un sommaire des actifs liquides, un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 40 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Grevés ²		Non grevés		Total de l'actif	Actifs grevés en pourcentage du total de l'actif
	Donnés en garantie ³	Autres ⁴	Disponibles comme garantie ⁵	Autres ⁶		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	– \$	– \$	5 271 \$	5 271 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	4 562	387	42 542	6 736	54 227	0,4
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁷	56 559	12 262	240 942	10 363	320 126	5,5
Dérivés	–	–	–	62 674	62 674	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁸	–	–	–	113 834	113 834	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	22 649	55 389	76 693	443 730	598 461	6,2
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	17 002	17 002	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	7 281	7 281	–
Goodwill	–	–	–	16 942	16 942	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 716	2 716	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	5 461	5 461	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	2 394	2 394	–
Autres actifs ⁹	487	–	–	45 044	45 531	–
Total de l'actif au bilan	84 257 \$	68 038 \$	360 177 \$	739 448 \$	1 251 920 \$	12,1 %
Éléments hors bilan¹⁰						
Valeurs mobilières prises en pension	95 738	–	25 376	(113 834)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	30 885	580	9 861	–		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	4 570	–	17 960	(11 238)		
Total des éléments hors bilan	131 193	580	53 197	(125 072)		
Total	215 450 \$	68 618 \$	413 374 \$	614 376 \$		
						31 octobre 2016
Total de l'actif au bilan	81 705 \$	66 329 \$	335 959 \$	692 974 \$	1 176 967 \$	12,6 %
Total des éléments hors bilan	104 407	569	49 748	(94 799)		
Total	186 112 \$	66 898 \$	385 707 \$	598 175 \$		

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

³ Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁴ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁵ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁶ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁷ Les valeurs mobilières comprennent : les prêts et les valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières disponibles à la vente et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

⁸ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁹ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

¹⁰ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD, des événements de crise macroéconomiques à l'échelle mondiale ou des événements propres à des régions ou des filiales, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs uniques. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer l'établissement ou à corriger les limites prévues dans les politiques et à améliorer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les mesures de sortie de crise des plans de liquidité d'urgence régionaux sont alignées pour appuyer les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise ainsi que tout besoin local de liquidité relevé au cours d'une crise. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 41 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Notation de la dette		Perspectives
	à court terme	à long terme de premier rang	
Moody's	P-1	Aa1 ²	Négative
S&P	A-1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (haut)	AA	Négative

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé la notation de la dette à long terme de la Banque, la faisant passer à Aa2. Selon Moody's, les banques canadiennes devraient à l'avenir faire face à un environnement d'exploitation plus difficile, ce qui explique cet abaissement.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer que la TD peut effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de la dette à long terme de premier rang de la Banque. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur les liquidités et forcer la Banque à affecter des sûretés additionnelles aux contreparties de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 42 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril	31 janvier
	2017	2017
Abaissement de un cran	85 \$	125 \$
Abaissement de deux crans	137	132
Abaissement de trois crans	399	406

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les diverses agences de notation. Lorsque l'annexe de soutien au crédit exige plusieurs notations, l'abaissement des notations est déterminé selon la variation de la plus faible des notations.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité. Le scénario de crise tient compte d'un certain nombre de chocs systémiques et généralisés à tout le marché, y compris des retraits de dépôts, la perte de la capacité de financement de gros, des obligations de fournir des sûretés supplémentaires à cause d'un abaissement de la note de crédit et de la volatilité du marché, des hausses de l'utilisation des facilités de crédit et de liquidité fournies par la Banque à sa clientèle et d'autres obligations dont la Banque compte s'acquitter durant une crise afin d'atténuer le risque d'atteinte à la réputation.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des États et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2017, calculée selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

TABLEAU 43 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	30 avril 2017	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	210 858 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	420 029 \$	29 464 \$
Dépôts stables ⁵	179 132	5 374
Dépôts moins stables	240 897	24 090
Financement de gros non garanti, dont :	228 160	109 474
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	91 362	21 467
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	105 422	56 631
Dettes non garanties	31 376	31 376
Financement de gros garanti	s. o. ⁴	8 774
Exigences supplémentaires, dont :	172 030	43 368
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	25 264	6 547
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	7 813	7 813
Facilités de crédit et de liquidité	138 953	29 008
Autres obligations de financement contractuelles	8 573	3 552
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	527 708	7 987
Total des sorties de trésorerie	s. o.⁴ \$	202 619 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	135 185 \$	17 471 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	13 881	7 535
Autres entrées de trésorerie	4 586	4 586
Total des entrées de trésorerie	153 652 \$	29 592 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2017	31 janvier 2017
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	210 858 \$	208 549 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	173 027	168 209
Ratio de liquidité à court terme	122 %	124 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2017 représente la moyenne des 61 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque des relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux d'entrées et de sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 122 % pour le trimestre clos le 30 avril 2017 continue à satisfaire aux exigences réglementaires. Le ratio est demeuré relativement stable par rapport au LCR du trimestre précédent, marqué par une diminution de 2,5 milliards de dollars des réserves de la Banque.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2017 a été de 210,9 milliards de dollars (208,5 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2017), les actifs du niveau 1 représentant 83 % (83 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2017). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

La Banque gère sa position de LCR au moyen d'une cible minimale qui reflète la tolérance de la direction au risque de liquidité. Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2016, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige notamment que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 73 % du financement total, exclusion faite de la titrisation.

TABLEAU 44 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2017	31 octobre 2016
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	338 564 \$	324 606 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	333 088	318 503
Autres dépôts	761	795
Total	672 413 \$	643 904 \$

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros à terme externe (plus de un an) pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque utilise également des certificats de dépôt et du papier commercial pour du financement à court terme (un an ou moins).

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun. De plus, la Banque utilise la Fiducie de cartes de crédit Evergreen afin d'émettre des billets adossés à des créances sur cartes de crédit.

Canada	États-Unis	Europe/Australie
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (40 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (40 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés (2 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
		Programme de titres de créance de l'Australie (5 milliards de dollars A)

La TD évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme pour le trimestre clos le 30 avril 2017 s'est élevé à 114,7 milliards de dollars (112,4 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2016).

TABLEAU 45 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	<i>Aux</i>	
	30 avril 2017	31 octobre 2016
Dollar canadien	38 %	40 %
Dollar américain	40	41
Euro	15	13
Livre sterling	4	3
Autres	3	3
Total	100 %	100 %

Financement à long terme par type

Billets à moyen terme non garantis de premier rang	54 %	53 %
Obligations sécurisées	26	26
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	15	16
Titres adossés à des créances mobilières à terme	5	5
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre d'un client ou de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée afin de limiter les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

TABLEAU 46 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							30 avril 2017	31 octobre 2016
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts provenant de banques ¹	7 423 \$	5 960 \$	1 316 \$	406 \$	7 \$	– \$	15 112 \$	13 133 \$
Billet de dépôt au porteur	621	363	279	1 238	–	–	2 501	2 814
Certificats de dépôt	10 503	16 763	20 480	24 296	526	–	72 568	54 544
Papier commercial	2 525	11 350	3 410	599	–	–	17 884	21 411
Papier commercial adossé à des actifs ²	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations sécurisées	–	–	–	2 475	707	26 678	29 860	28 855
Titrisation de prêts hypothécaires	22	1 180	1 389	3 167	5 702	18 562	30 022	30 406
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	3 071	2 637	1 499	10 202	13 330	31 768	62 507	60 259
Billets et débiteures subordonnés ³	–	–	–	–	–	8 482	8 482	10 891
Titrisation à terme adossée à des actifs	–	–	–	1 365	1 427	2 401	5 193	5 469
Divers ⁴	1 747	2 120	467	3	3	12	4 352	3 566
Total	25 912 \$	40 373 \$	28 840 \$	43 751 \$	21 702 \$	87 903 \$	248 481 \$	231 348 \$
Dont :								
Garantis	1 769 \$	3 300 \$	1 856 \$	7 010 \$	7 839 \$	47 653 \$	69 427 \$	64 749 \$
Non garantis	24 143	37 073	26 984	36 741	13 863	40 250	179 054	166 599
Total	25 912 \$	40 373 \$	28 840 \$	43 751 \$	21 702 \$	87 903 \$	248 481 \$	231 348 \$

¹ Comprennent le total des dépôts à échéance déterminée provenant des banques.

² Représente du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des entités structurées consolidées soutenues par des banques.

³ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁴ Comprend le total des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 4,4 milliards de dollars (3,5 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant respectivement 0,7 milliard de dollars et 1,2 milliard de dollars (respectivement 0,4 milliard de dollars et 0,8 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016). L'émission d'autres titres adossés à des créances a été respectivement de néant et 0,7 milliard de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 (néant au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis totalisant respectivement 1,9 milliard de dollars et 4,5 milliards de dollars dans différentes monnaies et différents marchés au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 (respectivement 7,5 milliards de dollars et 12,2 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 a été respectivement de 2,3 milliards de dollars et 4,6 milliards de dollars (respectivement 4,3 milliards de dollars et 6,6 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

Le 22 mars 2016, le gouvernement du Canada a proposé, dans son budget fédéral 2016, d'instaurer une loi-cadre pour le régime de recapitalisation interne ainsi que des améliorations connexes à la trousse d'outils du Canada en matière de résolution bancaire. Le régime donnera à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) un nouveau pouvoir de conversion en actions ordinaires de certains passifs admissibles de BIS1 dans le cas peu probable où ces banques seraient en défaillance. La *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2016*, comportant des modifications à la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, à la *Loi sur les banques* et à d'autres lois afin de permettre la recapitalisation interne, a été adoptée en juin 2016. La TD surveille les faits nouveaux relatifs à la recapitalisation interne et s'attend à ce que les règlements comportent plus de précisions et qu'un échéancier de mise en œuvre soit précisé sous peu.

En octobre 2014, le CBCB a publié la norme définitive de Bâle III sur le ratio de liquidité à long terme, dont l'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018. Selon le ratio de liquidité à long terme, le ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable exigé doit être supérieur à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est conçu pour réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques de disposer de suffisamment de sources de financement stables et de réduire leur dépendance au financement venant à échéance dans un an pour soutenir leurs activités. En mars 2017, en raison de l'incertitude entourant la date à laquelle le ratio NSFR sera adopté dans les grands marchés étrangers, le BSIF a avisé les institutions canadiennes qu'elle reportait la date de mise en œuvre du ratio NSFR au Canada à janvier 2019. Les sections pertinentes de la ligne directrice sur les normes de liquidité ont été mises à jour pour tenir compte du report de la date de mise en œuvre. Au cours des mois à venir, le BSIF compte rencontrer des instances sectorielles afin de discuter des normes NSFR en ce qu'elles ont trait au marché canadien.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes-chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque mène ses activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes de nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement anticipé de prêts ou de sortie anticipée de dépôts. La Banque recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de ses estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 47 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2017									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 271	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 271
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	52 991	720	13	1	1	-	-	-	501	54 227
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	1 732	2 058	3 220	3 974	3 222	8 235	21 929	16 380	51 083	111 833
Dérivés	5 820	7 117	4 040	3 158	4 068	7 904	16 323	14 244	-	62 674
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	126	294	456	260	75	555	1 198	834	173	3 971
Valeurs mobilières disponibles à la vente	233	2 371	1 469	1 641	1 514	12 878	72 468	27 089	2 329	121 992
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	655	3 869	1 239	857	2 891	10 221	33 767	28 831	-	82 330
Valeurs mobilières prises en pension	72 147	29 309	9 043	1 783	1 533	19	-	-	-	113 834
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 030	4 089	8 295	8 654	10 347	47 281	106 332	31 115	-	217 143
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	707	1 553	2 920	2 820	3 954	13 296	38 544	23 805	61 442	149 041
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	32 463	32 463
Entreprises et gouvernements	22 298	4 427	5 435	8 886	6 057	16 238	61 387	61 393	16 551	202 672
Titres de créance classés comme prêts	-	27	10	16	-	46	97	838	-	1 034
Total des prêts	24 035	10 096	16 660	20 376	20 358	76 861	206 360	117 151	110 456	602 353
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 892)	(3 892)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 035	10 096	16 660	20 376	20 358	76 861	206 360	117 151	106 564	598 461
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 604	2 289	77	32	-	-	-	-	-	17 002
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	7 281	7 281
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	16 942	16 942
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 716	2 716
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	5 461	5 461
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 394	2 394
Montants à recevoir des courtiers et des clients	31 188	-	-	-	-	-	-	-	-	31 188
Autres actifs	2 616	673	329	106	1 286	149	343	129	8 712	14 343
Total de l'actif	211 418	\$ 58 796	\$ 36 546	\$ 32 188	\$ 34 948	\$ 116 822	\$ 352 388	\$ 204 658	\$ 204 156	\$ 1 251 920
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	11 342	\$ 25 763	\$ 26 028	\$ 14 505	\$ 12 028	\$ 1 090	\$ 1 433	\$ 769	\$ -	\$ 92 958
Dérivés	5 463	6 686	3 454	2 993	3 256	7 043	14 663	13 795	-	57 353
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	677	213	1 013	158	1 626	5 943	3 194	-	12 824
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1	4	1	-	-	-	-	-	-	6
Dépôts ^{3,4}										
Particuliers	5 315	6 829	5 771	5 224	5 786	10 652	10 715	103	409 701	460 096
Banques	7 032	4 924	137	56	3	3	-	12	10 522	22 689
Entreprises et gouvernements	19 801	16 115	5 412	3 876	11 744	15 137	51 454	10 046	190 742	324 327
Total des dépôts	32 148	27 868	11 320	9 156	17 533	25 792	62 169	10 161	610 965	807 112
Acceptations	14 604	2 289	81	28	-	-	-	-	-	17 002
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	826	587	1 367	638	1 020	4 446	10 980	11 738	1 009	32 611
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	62 333	10 169	1 218	485	308	60	35	-	-	74 608
Passifs de titrisation au coût amorti	22	504	1 176	894	1 102	4 076	6 458	2 966	-	17 198
Montants à payer aux courtiers et aux clients	29 433	-	-	-	-	-	-	-	-	29 433
Passifs liés aux assurances	120	201	310	354	412	969	1 810	1 033	1 569	6 778
Autres passifs ⁵	3 587	776	455	1 186	1 928	1 819	2 316	860	6 389	19 316
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	8 482	-	8 482
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	76 239	76 239
Total du passif et des capitaux propres	159 879	\$ 75 524	\$ 45 623	\$ 31 252	\$ 37 745	\$ 46 921	\$ 105 807	\$ 52 998	\$ 696 171	\$ 1 251 920
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	81	\$ 162	\$ 242	\$ 240	\$ 237	\$ 905	\$ 2 172	\$ 3 778	\$ -	\$ 7 817
Ententes de services de réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guichets automatiques	12	25	30	17	17	70	132	-	-	303
Technologie de centre d'appels	2	4	5	5	9	20	-	-	-	45
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	27	16	33	92	25	163	188	-	-	544
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	449	1 896	1 879	2 869	3 991	3 397	10 182	129	-	24 792
Lettres de crédit documentaires et commerciales	44	88	30	191	7	13	393	-	-	766
Engagements de crédit et de liquidités ^{6,7}	14 601	20 898	9 095	9 454	5 848	17 488	75 080	3 336	2 462	158 262
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	255	1 322	-	561	148	430	-	-	-	2 716

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 30 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 6 mois à 9 mois», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 9 mois à 1 an», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 23 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁵ Comprennent 105 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 28 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 36 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 11 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprennent 138 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 47 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2016									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 907	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 907
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	52 081	617	236	199	-	-	-	-	581	53 714
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	843	2 466	6 685	5 211	3 421	8 069	19 671	15 589	37 302	99 257
Dérivés	5 577	6 938	5 001	3 821	2 680	10 103	19 780	18 342	-	72 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	41	83	801	353	159	415	1 333	915	183	4 283
Valeurs mobilières disponibles à la vente	200	1 976	995	1 757	1 593	10 175	48 890	39 916	2 069	107 571
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	560	5 791	3 290	1 065	1 172	8 360	37 182	26 975	-	84 395
Valeurs mobilières prises en pension	56 641	21 541	5 855	1 777	238	-	-	-	-	86 052
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	772	2 252	4 483	8 598	9 786	52 123	108 256	31 066	-	217 336
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	438	881	1 934	2 734	3 401	14 724	35 505	24 058	60 856	144 531
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	31 914	31 914
Entreprises et gouvernements	21 293	4 574	7 006	6 581	5 153	16 402	59 765	59 006	14 294	194 074
Titres de créance classés comme prêts	-	68	16	27	10	66	78	1 409	-	1 674
Total des prêts	22 503	7 775	13 439	17 940	18 350	83 315	203 604	115 539	107 064	589 529
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 873)	(3 873)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	22 503	7 775	13 439	17 940	18 350	83 315	203 604	115 539	103 191	585 656
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 589	2 046	67	3	1	-	-	-	-	15 706
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	7 091	7 091
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	16 662	16 662
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 639	2 639
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	5 482	5 482
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 084	2 084
Montants à recevoir des courtiers et des clients	17 436	-	-	-	-	-	-	-	-	17 436
Autres actifs	2 488	518	686	128	97	150	269	153	8 301	12 790
Total de l'actif	175 866	\$ 49 751	\$ 37 055	\$ 32 254	\$ 27 711	\$ 120 587	\$ 330 729	\$ 217 429	\$ 185 585	\$ 1 176 967
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	13 002	\$ 14 604	\$ 23 930	\$ 13 070	\$ 12 071	\$ 1 103	\$ 1 226	\$ 780	\$ -	\$ 79 786
Dérivés	5 526	6 623	4 890	3 066	1 962	8 106	17 779	17 473	-	65 425
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	594	334	678	226	1 944	4 989	3 725	-	12 490
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	73	41	13	25	37	-	-	1	-	190
Dépôts ^{3, 4}										
Particuliers	3 846	6 024	7 794	6 038	5 195	9 236	11 915	132	389 052	439 232
Banques	5 741	3 056	231	77	10	3	3	12	8 068	17 201
Entreprises et gouvernements	14 654	15 307	8 064	7 563	2 623	19 927	46 952	12 492	189 645	317 227
Total des dépôts	24 241	24 387	16 089	13 678	7 828	29 166	58 870	12 636	586 765	773 660
Acceptations	13 589	2 046	67	3	1	-	-	-	-	15 706
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 066	1 118	1 127	1 311	883	3 406	11 239	11 869	1 096	33 115
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	39 986	5 315	2 545	540	507	40	40	-	-	48 973
Passifs de titrisation au coût amorti	-	141	481	570	1 108	3 989	8 597	3 032	-	17 918
Montants à payer aux courtiers et aux clients	17 857	-	-	-	-	-	-	-	-	17 857
Passifs liés aux assurances	145	216	313	378	372	974	1 891	1 057	1 700	7 046
Autres passifs ⁵	2 960	2 247	1 734	276	196	2 535	2 551	808	6 389	19 696
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	10 891	-	10 891
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	74 214	74 214
Total du passif et des capitaux propres	118 445	\$ 57 332	\$ 51 523	\$ 33 595	\$ 25 191	\$ 51 263	\$ 107 182	\$ 62 272	\$ 670 164	\$ 1 176 967
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	80	\$ 159	\$ 237	\$ 235	\$ 232	\$ 896	\$ 2 173	\$ 3 943	\$ -	\$ 7 955
Ententes de services de réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guichets automatiques	13	26	23	6	6	24	20	-	-	118
Technologie de centre d'appels	3	5	8	8	8	29	-	-	-	61
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	15	85	30	47	36	127	103	-	-	443
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	841	1 386	3 159	3 006	1 856	3 951	8 405	142	-	22 746
Lettres de crédit documentaires et commerciales	24	21	217	68	9	30	67	-	-	436
Engagements de crédit et de liquidités ^{6, 7}	16 582	15 349	9 217	6 405	5 544	15 116	73 544	3 342	2 271	147 370
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements des facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	-	1 180	830	395	923	212	-	-	-	3 540

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 29 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 mois à 6 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 20 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 5 ans».

⁵ Comprennent 115 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 1 million de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 28 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 46 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 14 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprennent 131 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la rubrique «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2016. Il n'y a eu aucun changement important au cours du trimestre clos le 30 avril 2017.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 30 avril 2017, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc s'établissait à 2 milliards de dollars (4 milliards de dollars au 31 octobre 2016) et leur juste valeur était de 2 milliards de dollars (4 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque a une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement. Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit et de créances clients. Au 30 avril 2017, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Aucune principale méthode comptable nouvelle ou modifiée n'a été appliquée par la Banque pour les six mois clos le 30 avril 2017.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. La Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et comptabilisera tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables le 1^{er} novembre 2017, par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis définitif intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure». Toutes les BISI, y compris la Banque, sont tenues d'adopter IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9. En décembre 2015, le CBCB a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues. En juin 2016, le BSIF a publié sa ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, laquelle donne des consignes aux institutions financières fédérales qui sont tenues d'appliquer la norme internationale d'information financière IFRS 9, conformément aux recommandations du CBCB. Cette ligne directrice, qui s'appliquera à la Banque à l'adoption d'IFRS 9, remplace certaines lignes directrices qui s'appliquaient sous IAS 39.

L'adoption d'IFRS 9 représente une initiative importante pour la Banque, qui repose sur un cadre de gouvernance établi et un plan solide de mise en place. Un comité de direction codirigé par les groupes Finances et Gestion du risque a été formé et compte des représentants des groupes Technologie, Audit interne et Gestion de projets. Un plan de communication comprenant des protocoles de rapports sur l'avancement a été élaboré et prévoit la communication de rapports réguliers sur les principales décisions au comité de direction. Des séances de survol d'IFRS 9 ont eu lieu à différents niveaux de la Banque, y compris aux comités d'audit et du risque du conseil d'administration.

La Banque a amélioré son cadre de gouvernance et a mis sur pied un comité spécial qui examinera, remettra en question et approuvera les principaux jugements et hypothèses utilisés dans la prévision de nombreux scénarios économiques et des probabilités qui leur sont associées à l'adoption d'IFRS 9. Le comité comprendra des représentants des fonctions Gestion du risque, Finances et Services économiques.

Les principales responsabilités à l'égard du projet comprennent notamment la définition d'une méthodologie visant le risque et d'une méthode comptable conformes à IFRS 9, le recensement des besoins en matière de données et de systèmes ainsi que la conception d'un modèle d'exploitation et d'un cadre de gouvernance appropriés. Le plan de mise en œuvre de la Banque comprend les étapes suivantes : a) Lancement et planification; b) Évaluation détaillée; c) Conception et élaboration de solutions; et d) Mise en œuvre, avec des flux de travail portant sur chacune des trois sections obligatoires d'IFRS 9 mentionnées ci-dessus ainsi que sur l'information financière et les obligations d'information. La Banque est en bonne voie de respecter les échéances du projet. Les étapes Élaboration de solutions et Mise en œuvre progressent.

Voici un sommaire des nouveaux concepts comptables et de l'état du projet selon IFRS 9 :

Classement et évaluation

Les actifs financiers seront classés en fonction du modèle d'affaires de la Banque en matière de gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes, le classement déterminant comment chaque actif sera évalué après la comptabilisation initiale : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est possible de choisir de détenir certains titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans virement ultérieur des profits et des pertes dans le résultat net. En plus des critères de classement décrits ci-dessus, IFRS 9 permet également de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent en grande partie inchangés selon IFRS 9, sauf pour les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur. S'ils sont désignés à la juste valeur, la Banque devra comptabiliser la variation de la juste valeur des passifs financiers découlant de variations du risque de crédit de la Banque dans les autres éléments du résultat global.

La Banque a défini ses modèles d'affaires importants et évalue actuellement les caractéristiques des flux de trésorerie de l'ensemble des actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 9. Parmi les changements éventuels au classement et à l'évaluation figure le reclassement de certains titres de créance actuellement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global vers une catégorie comptabilisée au coût amorti selon IFRS 9 en raison de l'évaluation des modèles d'affaires.

Dépréciation

Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplacera l'actuel modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Actuellement, des pertes de valeur sont comptabilisées lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Selon IFRS 9, les pertes de crédit attendues seront comptabilisées dans le résultat net avant qu'un événement générateur de pertes ne survienne, ce qui pourrait hâter la comptabilisation des pertes de crédit par rapport au modèle actuel.

Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, une dépréciation équivalant à la pondération probabiliste des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisée, selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la dépréciation correspondra alors aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sinon elle correspondra aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture. IFRS 9 introduit une présomption réfutable selon laquelle le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. La Banque ne prévoit pas réfuter cette présomption. Si la qualité du crédit s'améliore dans une période ultérieure, au point où l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, la provision pour pertes sera de nouveau évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le passage d'une approche fondée sur les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à une approche fondée sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et vice-versa, ainsi que l'intégration d'informations prospectives pourraient accroître la volatilité des provisions à l'échelle des groupes de produits établies selon IFRS 9 comparativement à IAS 39. Le modèle d'IFRS 9 se divise en trois étapes : étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les instruments productifs, étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les instruments productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante, et étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers non productifs. Les éléments se retrouvant à l'étape 3 devraient être très similaires aux éléments dépréciés selon IAS 39 et la politique à l'égard des radiations devrait demeurer inchangée.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues correspondront à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tiendront compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque. La durée de vie attendue correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Banque est exposée au risque de crédit, y compris les options de prorogations que l'emprunteur peut exercer unilatéralement. Pour certains instruments financiers qui comprennent un prêt et un engagement de prêt non utilisé et pour lesquels la capacité contractuelle de la Banque d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement de prêt non utilisé ne limite pas l'exposition de la Banque aux pertes de crédit à la période de préavis contractuelle, les pertes de crédit attendues seront évaluées sur la période pendant laquelle la Banque est exposée au risque de crédit. Les facteurs macroéconomiques prospectifs sont intégrés aux paramètres de risque comme étant des indicateurs pertinents. Ces facteurs macroéconomiques pertinents comprennent notamment le taux de chômage, l'indice d'accès à la propriété, les taux d'intérêt et le produit intérieur brut.

De nombreux scénarios probabilistes seront pris en compte au moment de la détermination de l'étape et de la mesure des pertes de crédit attendues. Selon IFRS 9, la comptabilisation des pertes de crédit attendues doit refléter un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes, qui est déterminé par l'évaluation d'un intervalle de résultat possibles. Bien que les entités n'aient pas à considérer tous les scénarios possibles, elles doivent composer un échantillon représentatif des résultats possibles. S'il existe une relation non linéaire entre les divers scénarios prospectifs et la variation connexe des pertes de crédit attendues, l'application d'un seul scénario prospectif ne permettra pas d'atteindre les objectifs d'IFRS 9. Les prévisions économiques doivent tenir compte de renseignements de sources internes et externes et cadrer avec les informations prospectives utilisées à d'autres fins, comme la confection de budgets et de prévisions. Les scénarios doivent être représentatifs et ne pas privilégier des hypothèses extrêmes. Pour confirmer le caractère réaliste d'un scénario, une concordance est établie entre les paramètres du scénario. Pour estimer l'incidence que des modifications de paramètres auront sur les pertes de crédit attendues, les scénarios envisagés doivent intégrer des facteurs clés des pertes de crédit attendues, notamment les sensibilités non linéaires et asymétriques des portefeuilles.

Évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit

Pour les expositions au risque de crédit de détail, une augmentation importante du risque de crédit sera évaluée en fonction des variations de la probabilité de défaut (PD) depuis la comptabilisation initiale, à l'aide d'une combinaison de renseignements individuels et collectifs qui intègre des attributs particuliers à l'emprunteur et au compte et les variables macroéconomiques prospectives pertinentes. Les pertes de crédit attendues seront calculées en fonction du produit de la PD, de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) à chaque période de la durée de vie attendue restante de l'instrument financier, et actualisées à la date de clôture.

Pour les expositions au risque de crédit autre que de détail, une augmentation importante du risque de crédit sera évaluée en fonction des variations des cotes de risque internes depuis la comptabilisation initiale, en intégrant les variables macroéconomiques prospectives pertinentes. Les pertes de crédit attendues seront calculées en fonction de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie, déterminées comme la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus au cours de la durée de vie attendue restante de l'instrument financier. Tout comme pour IAS 39, les pertes de crédit attendues pour les expositions importantes ayant subi une perte de valeur qui sont autres que de détail seront évaluées individuellement.

Comparaison entre le modèle de calcul des pertes de crédit attendues réglementaire et le modèle de calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9

Le calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 intégrera, au besoin, les paramètres actuels du modèle de calcul des pertes de crédit attendues de la Banque utilisés aux fins des fonds propres réglementaires, entre autres la PD, la PCD et l'ECD ajustés afin de les rendre conformes aux exigences d'IFRS 9. Les principales différences sont résumées dans le tableau ci-après.

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	PD prévue pour tout le cycle de 12 mois fondée sur la moyenne sur longue période d'un cycle économique complet. Le filet de sécurité correspond en général à un arriéré de 90 jours.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie fondée sur les antécédents, les conditions actuelles et les informations prospectives qui sont pertinentes. Le filet de sécurité correspondra en général à un arriéré de 90 jours.
PCD	Estimations de PCD fondées sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumises à certains planchers réglementaires. Les coûts de recouvrement directs et indirects sont pris en compte.	La PCD attendue fondée sur les radiations passées et les recouvrements de paiement, les données actuelles sur les caractéristiques propres à l'emprunteur et les coûts directs. Les variables macroéconomiques et les flux de trésorerie attendus découlant du rehaussement de crédit seront inclus selon le cas et excluront la prudence excessive et les planchers.
ECD	En fonction du solde prélevé majoré de l'utilisation attendue de la tranche inutilisée avant la défaillance et ne peut être inférieure au solde prélevé.	L'ECD correspond au solde attendu au moment de la défaillance sur la durée de vie et conditionnel aux anticipations prospectives.
Autres		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date de défaillance jusqu'à la date de clôture.

Incidence sur les fonds propres

Selon les exigences réglementaires en vigueur, l'incidence négative sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires découlant de la majoration éventuelle de nos provisions au bilan en vertu d'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par une diminution des rajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires pour refléter toute insuffisance des provisions pour pertes réglementaires attendues dans le calcul des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. De la même façon, l'incidence positive sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires découlant de la diminution éventuelle de nos provisions comptables en vertu d'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par une augmentation des rajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires pour refléter toute insuffisance additionnelle des provisions pour pertes réglementaires attendues. En octobre 2016, le CBCB a publié un document de discussion intitulé «*Regulatory treatment of accounting provisions*», qui présente des options en matière de méthode de traitement réglementaire à long terme des provisions. En mars 2017, le CBCB a publié la norme définitive intitulée «*Regulatory treatment of accounting provisions – interim approach and transitional arrangements*». Cette norme conserve, pour une période de transition, le traitement réglementaire actuel des provisions comptables selon l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes, et présente des règles transitoires possibles. La Banque attend la ligne directrice définitive du BSIF en ce qui a trait à la norme du CBCB.

Champ d'application

Le nouveau modèle de dépréciation s'appliquera à tous les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il est prévu que l'incidence la plus importante se fera sentir sur les prêts. Le modèle s'appliquera également aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Plan de travail relatif au modèle de dépréciation en vertu d'IFRS 9

La Banque a établi ses exigences fonctionnelles pour le calcul des pertes de crédit attendues et conçoit à l'heure actuelle, pour ensuite la mettre en œuvre, la solution technologique de bout en bout qui prendra en charge le suivi de la migration du crédit selon le nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues et celui de l'incidence sur les variables économiques prévues, les paramètres de risques et les processus de modélisation du risque de crédit. Pour le reste de l'exercice, la Banque continuera de concentrer ses efforts sur la conception, les tests et la validation des nouveaux modèles de dépréciation et les processus et les contrôles connexes, et elle évaluera l'incidence quantitative de l'application d'une approche fondée sur les pertes de crédit attendues d'ici la fin de 2017. La Banque procède actuellement à la mise à jour de ses méthodes comptables et ses politiques de gestion de risques, modifie ses systèmes et processus d'information financière, et élabore et met en œuvre les informations financières et réglementaires à fournir en vertu d'IFRS 9.

Modèle général de comptabilité de couverture

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de comptabilité de couverture général qui harmonise mieux la comptabilisation et les activités de gestion du risque. Selon la nouvelle norme, un éventail plus large d'éléments couverts, de risques couverts et de types d'instruments de couverture sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les tests pour établir l'efficacité seront davantage axés sur l'établissement d'un lien économique, sur l'atteinte d'un ratio de couverture cible et sur la surveillance de l'exposition au risque de crédit. La cessation volontaire de la comptabilité de couverture pour des relations de couverture n'est plus autorisée, sauf dans des circonstances limitées en fonction des objectifs de gestion du risque des stratégies de couverture. La Banque doit faire un choix de méthode comptable entre soit adopter le nouveau modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 ou continuer d'appliquer les exigences de la comptabilité de couverture d'IAS 39. La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IAS 39 pour le moment, mais se conformera aux obligations d'information relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans les modifications corrélatives à IFRS 7.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17 et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise, uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui ont pour effet que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque, et s'appliquent prospectivement; toutefois, une application prospective n'est possible que dans certains cas. L'adoption anticipée est permise. Les modifications à IFRS 2 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et prescrit un nouveau modèle pour la comptabilisation des obligations liées aux polices d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux indemnités. IFRS 17 sera en vigueur pour l'exercice de la Banque débutant le 1^{er} novembre 2021. L'adoption anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017	31 octobre 2016
		<i>Aux</i>
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 271	3 907
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 227	53 714
	59 498	57 621
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	111 833	99 257
Dérivés (Note 3)	62 674	72 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	3 971	4 283
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	121 992	107 571
	300 470	283 353
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)	82 330	84 395
Valeurs mobilières prises en pension	113 834	86 052
Prêts (Note 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	217 143	217 336
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	149 041	144 531
Cartes de crédit	32 463	31 914
Entreprises et gouvernements	202 672	194 074
Titres de créance classés comme prêts	1 034	1 674
	602 353	589 529
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(3 892)	(3 873)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	598 461	585 656
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 002	15 706
Participation dans TD Ameritrade (Note 6)	7 281	7 091
Goodwill (Note 7)	16 942	16 662
Autres immobilisations incorporelles	2 716	2 639
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	5 461	5 482
Actifs d'impôt différé	2 394	2 084
Montants à recevoir des courtiers et des clients	31 188	17 436
Autres actifs (Note 8)	14 343	12 790
	97 327	79 890
Total de l'actif	1 251 920	1 176 967
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 9)	92 958	79 786
Dérivés (Note 3)	57 353	65 425
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	12 824	12 490
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	6	190
	163 141	157 891
Dépôts (Note 9)		
Particuliers	460 096	439 232
Banques	22 689	17 201
Entreprises et gouvernements	324 327	317 227
	807 112	773 660
Divers		
Acceptations	17 002	15 706
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 3)	32 611	33 115
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 3)	74 608	48 973
Passifs de titrisation au coût amorti	17 198	17 918
Montants à payer aux courtiers et aux clients (Note 3)	29 433	17 857
Passifs liés aux assurances	6 778	7 046
Autres passifs (Note 10)	19 316	19 696
	196 946	160 311
Billets et débiteures subordonnés (Note 11)	8 482	10 891
Total du passif	1 175 681	1 102 753
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres		
Actions ordinaires (Note 12)	20 809	20 711
Actions privilégiées (Note 12)	4 400	4 400
Actions autodétenues – ordinaires (Note 12)	(245)	(31)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 12)	(7)	(5)
Surplus d'apport	200	203
Résultats non distribués	37 577	35 452
Cumul des autres éléments du résultat global	11 853	11 834
	74 587	72 564
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 652	1 650
Total des capitaux propres	76 239	74 214
Total du passif et des capitaux propres	1 251 920	1 176 967

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Produits d'intérêts				
Prêts	5 655 \$	5 297 \$	11 360 \$	10 729 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	1 065	904	2 131	1 809
Dividendes	360	211	641	456
Dépôts auprès de banques	115	58	190	95
	7 195	6 470	14 322	13 089
Charges d'intérêts				
Dépôts	1 553	1 126	3 028	2 224
Passifs de titrisation	112	112	223	236
Billets et débiteurs subordonnés	91	96	191	184
Divers	330	256	630	518
	2 086	1 590	4 072	3 162
Produits d'intérêts nets	5 109	4 880	10 250	9 927
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 109	1 011	2 222	1 993
Commissions sur crédit	284	258	548	509
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières (Note 4)	36	1	50	(11)
Produits (perte) de négociation	(288)	97	(75)	138
Frais de service	645	631	1 308	1 274
Services de cartes	566	543	1 190	1 139
Produits d'assurance	909	924	1 861	1 892
Autres produits (pertes)	103	(86)	239	8
	3 364	3 379	7 343	6 942
Total des produits	8 473	8 259	17 593	16 869
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	500	584	1 133	1 226
Indemnités d'assurance et charges connexes	538	530	1 112	1 185
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 14)	2 478	2 323	5 064	4 651
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	445	453	896	912
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	249	248	491	474
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	175	173	345	348
Marketing et développement des affaires	184	182	350	355
Frais de restructuration	17	(14)	12	(16)
Frais liés aux activités de courtage	82	80	164	161
Services professionnels et services-conseils	280	282	569	553
Divers	876	1 009	1 792	1 951
	4 786	4 736	9 683	9 389
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 649	2 409	5 665	5 069
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	257	466	853	1 012
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 6)	111	109	224	218
Résultat net	2 503	2 052	5 036	4 275
Dividendes sur actions privilégiées	48	37	96	62
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 455 \$	2 015 \$	4 940 \$	4 213 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	2 427 \$	1 987 \$	4 883 \$	4 156 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	28	28	57	57
Résultat par action (en dollars) (Note 16)				
De base	1,31 \$	1,07 \$	2,63 \$	2,24 \$
Dilué	1,31	1,07	2,63	2,24
Dividendes par action (en dollars)	0,60	0,55	1,15	1,06

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Résultat net	2 503	\$ 2 052	\$ 5 036	\$ 4 275
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
<i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net</i>				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	296	265	416	2
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(7)	(35)	(34)	(17)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	3 210	(6 670)	1 303	(2 617)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les participations dans des établissements à l'étranger ³	(9)	–	8	–
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture dans des établissements à l'étranger ⁴	(882)	2 135	(403)	1 016
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger ⁵	6	–	(6)	–
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁶	1 375	(3 215)	161	(1 286)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁷	(1 267)	2 742	(1 426)	1 382
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</i>				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel ⁸	(354)	(113)	89	(415)
	2 368	(4 891)	108	(1 935)
Résultat global pour la période	4 871	\$ (2 839)	\$ 5 144	\$ 2 340
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	4 795	\$ (2 904)	\$ 4 991	\$ 2 221
Actionnaires privilégiés	48	37	96	62
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	28	28	57	57

¹ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 177 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 27 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 228 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 29 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016).

² Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 24 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 29 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 7 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 4 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016).

³ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les six mois clos le 30 avril 2016).

⁴ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 318 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 765 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 145 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 363 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016).

⁵ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les six mois clos le 30 avril 2016).

⁶ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 838 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 2 063 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 162 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 672 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016).

⁷ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 820 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 1 877 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 797 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 773 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016).

⁸ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 128 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 41 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 32 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 151 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016).

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Actions ordinaires (Note 12)				
Solde au début de la période	20 836 \$	20 395 \$	20 711 \$	20 294 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	56	20	103	144
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	84	84	162	165
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(167)	–	(167)	(104)
Solde à la fin de la période	20 809	20 499	20 809	20 499
Actions privilégiées (Note 12)				
Solde au début de la période	4 400	3 400	4 400	2 700
Émissions d'actions	–	–	–	700
Solde à la fin de la période	4 400	3 400	4 400	3 400
Actions autodétenues – ordinaires (Note 12)				
Solde au début de la période	(218)	(51)	(31)	(49)
Achat d'actions	(2 312)	(1 405)	(4 790)	(3 019)
Vente d'actions	2 285	1 452	4 576	3 064
Solde à la fin de la période	(245)	(4)	(245)	(4)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 12)				
Solde au début de la période	(5)	(4)	(5)	(3)
Achat d'actions	(41)	(17)	(91)	(34)
Vente d'actions	39	17	89	33
Solde à la fin de la période	(7)	(4)	(7)	(4)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	206	198	203	214
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	1	1	8	6
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(5)	(6)	(8)	(28)
Divers	(2)	(4)	(3)	(3)
Solde à la fin de la période	200	189	200	189
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	37 330	32 585	35 452	32 053
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 475	2 024	4 979	4 218
Dividendes sur actions ordinaires	(1 113)	(1 017)	(2 134)	(1 963)
Dividendes sur actions privilégiées	(48)	(37)	(96)	(62)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	–	–	–	(6)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	(713)	–	(713)	(383)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(354)	(113)	89	(415)
Solde à la fin de la période	37 577	33 442	37 577	33 442
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>				
Solde au début de la période	392	(164)	299	81
Autres éléments du résultat global	289	230	382	(15)
Solde à la fin de la période	681	66	681	66
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	8 256	11 289	9 679	8 355
Autres éléments du résultat global	2 325	(4 535)	902	(1 601)
Solde à la fin de la période	10 581	6 754	10 581	6 754
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	483	2 342	1 856	1 773
Autres éléments du résultat global	108	(473)	(1 265)	96
Solde à la fin de la période	591	1 869	591	1 869
Total	11 853	8 689	11 853	8 689
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	1 622	1 684	1 650	1 610
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	28	28	57	57
Divers	2	(100)	(55)	(55)
Solde à la fin de la période	1 652	1 612	1 652	1 612
Total des capitaux propres	76 239 \$	67 823 \$	76 239 \$	67 823 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 760 \$	2 518 \$	5 889 \$	5 287 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	500	584	1 133	1 226
Amortissement	145	156	293	305
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	175	173	345	348
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 4)	(36)	(1)	(50)	11
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 6)	(111)	(109)	(224)	(218)
Impôt différé	(147)	178	72	57
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 8, 10)	(232)	133	(306)	(22)
Valeurs mobilières vendues à découvert	2 079	(1 150)	(504)	1 923
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(1 572)	8 220	(12 576)	2 017
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(14 245)	12 398	(14 736)	(10 777)
Dépôts	34 039	(40 056)	46 448	9 934
Dérivés	(2 617)	8 821	1 496	6 411
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	617	266	304	110
Passifs de titrisation	302	(612)	(386)	(1 915)
Divers	(11 477)	9 149	(9 066)	2 172
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	10 180	668	18 132	16 869
Flux de trésorerie des activités de financement				
Variation des valeurs mobilières mises en pension	15 270	(1 609)	25 635	(3 328)
Émission de billets et débentures subordonnés	–	1 250	–	1 250
Rachat de billets et débentures subordonnés (Note 11)	–	–	(2 250)	(1 000)
Émission d'actions ordinaires (Note 12)	47	13	86	116
Émission d'actions privilégiées (Note 12)	–	–	–	694
Rachat d'actions ordinaires (Note 12)	(880)	–	(880)	(487)
Vente d'actions autodétenues (Note 12)	2 325	1 470	4 673	3 103
Achat d'actions autodétenues (Note 12)	(2 353)	(1 422)	(4 881)	(3 053)
Dividendes versés	(1 077)	(970)	(2 068)	(1 860)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(28)	(28)	(57)	(57)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	13 304	(1 296)	20 258	(4 622)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	211	961	(513)	(5 295)
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente (Note 4)				
Achats	(13 332)	(12 688)	(29 658)	(22 818)
Produit tiré des échéances	7 576	6 388	15 156	14 396
Produit tiré des ventes	1 262	1 742	2 271	1 930
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)				
Achats	(6 001)	(5 917)	(13 046)	(9 668)
Produit tiré des échéances	5 828	2 887	15 648	5 716
Produit tiré des ventes	–	–	452	–
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts				
Achats	(17)	(27)	(30)	(36)
Produit tiré des échéances	67	223	233	349
Produit tiré des ventes	23	–	473	1
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(251)	241	(272)	(151)
Variations des valeurs mobilières prises en pension	(17 445)	7 121	(27 782)	3 544
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(22 079)	931	(37 068)	(12 032)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	118	(215)	42	(77)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	1 523	88	1 364	138
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 748	3 204	3 907	3 154
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	5 271 \$	3 292 \$	5 271 \$	3 292 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	619 \$	97 \$	1 399 \$	382 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	2 056	1 492	4 116	3 134
Montant des intérêts reçus au cours de la période	6 573	6 294	13 419	12 583
Montant des dividendes reçus au cours de la période	298	164	538	438

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque. Certains montants comparatifs ont aussi été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 24 mai 2017.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2016, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion 2016. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2016 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Aucune principale méthode comptable nouvelle ou modifiée n'a été appliquée par la Banque pour les six mois clos le 30 avril 2017.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée d'IFRS 9. La Banque peut choisir d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou IAS 39. La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IAS 39 pour le moment, mais se conformera aux obligations d'information relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans les modifications corrélatives à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7).

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. La Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et comptabilisera tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables le 1^{er} novembre 2017, par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure*. Toutes les banques d'importance systémique intérieure (BISI), y compris la Banque, sont tenues d'adopter la norme IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9.

En décembre 2015, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (BCBCB) a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues. En juin 2016, le BSIF a publié sa ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, laquelle donne des consignes aux institutions

financières fédérales devant appliquer IFRS 9 qui sont conformes aux recommandations du CBCB. Cette ligne directrice, qui s'appliquera à la Banque à l'adoption d'IFRS 9, remplace certaines lignes directrices qui s'appliquaient sous IAS 39. L'adoption d'IFRS 9 représente une initiative importante pour la Banque qui repose sur un cadre de gouvernance établi et un plan solide de mise en place.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17 et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque, et s'appliquent prospectivement; toutefois, l'application rétrospective est possible dans certains cas. L'adoption anticipée est permise. Les modifications à IFRS 2 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et prescrit un nouveau modèle pour la comptabilisation des obligations liées aux polices d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux indemnités. IFRS 17 sera en vigueur pour l'exercice de la Banque débutant le 1^{er} novembre 2021. L'adoption anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

NOTE 3 : ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Certains actifs et passifs, surtout les instruments financiers, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur une base récurrente. Ces instruments financiers comprennent les prêts et les valeurs mobilières classés comme détenus à des fins de transaction, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments classés comme disponibles à la vente, les dérivés, certaines valeurs mobilières prises en pension, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Les actifs et les passifs à la juste valeur qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur comprennent la plupart des prêts, les dépôts, certains passifs de titrisation, certaines valeurs mobilières prises en pension, les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et les billets et débiteures subordonnés. L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2016, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et le mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017		31 octobre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 271 \$	5 271 \$	3 907 \$	3 907 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 227	54 227	53 714	53 714
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance ¹				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	50 961	51 204	51 290	51 855
Autres titres de créance	31 369	31 279	33 105	33 135
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	82 330	82 483	84 395	84 990
Valeurs mobilières prises en pension	112 264	112 264	84 324	84 324
Prêts	597 597	600 642	584 243	589 080
Titres de créance classés comme prêts	864	1 028	1 413	1 678
Total des prêts	598 461	601 670	585 656	590 758
Autres				
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 002	17 002	15 706	15 706
Montants à recevoir des courtiers et des clients	31 188	31 188	17 436	17 436
Autres actifs	4 998	4 998	4 352	4 352
Total des actifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	905 741 \$	909 103 \$	849 490 \$	855 187 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	807 112 \$	809 072 \$	773 660 \$	776 161 \$
Acceptations	17 002	17 002	15 706	15 706
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	72 426	72 426	45 316	45 316
Passifs de titrisation au coût amorti	17 198	17 475	17 918	18 276
Montants à payer aux courtiers et aux clients	29 433	29 433	17 857	17 857
Autres passifs	9 905	9 939	9 229	9 288
Billets et débentures subordonnés	8 482	9 110	10 891	11 331
Total des passifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	961 558 \$	964 457 \$	890 577 \$	893 935 \$

¹ Comprendent des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4.

Hierarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2016, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données d'entrée non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2017. Les principales techniques d'évaluation et principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique intitulée «Évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels 2016.

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017				31 octobre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction²								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	497	\$ 7 617	\$ 27	\$ 8 141	\$ 70	\$ 9 978	\$ 34	\$ 10 082
Provinces	–	5 951	7	5 958	–	5 678	–	5 678
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	18 502	–	18 502	724	17 246	–	17 970
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Autres titres de créance	–	3 011	37	3 048	–	4 424	73	4 497
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Autres titres de créance	–	2 060	–	2 060	–	1 472	–	1 472
Émetteurs canadiens								
Autres émetteurs	–	3 095	17	3 112	–	2 697	15	2 712
Autres émetteurs								
Autres émetteurs	–	7 790	160	7 950	–	7 572	148	7 720
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	39 220	220	–	39 440	29 054	96	65	29 215
Actions privilégiées	55	48	–	103	27	–	–	27
Prêts détenus à des fins de transaction								
Marchandises	11 544	183	–	11 727	8 071	176	–	8 247
Droits conservés	–	–	27	27	–	–	31	31
	51 316	60 242	275	111 833	37 946	60 945	366	99 257
Dérivés								
Dérivés de taux	8	18 894	–	18 902	4	27 364	–	27 368
Dérivés de change	56	40 799	5	40 860	44	41 828	9	41 881
Dérivés de crédit	–	14	–	14	–	–	–	–
Dérivés d'actions	–	1 305	762	2 067	–	1 391	729	2 120
Contrats de marchandises	103	724	4	831	51	816	6	873
	167	61 736	771	62 674	99	71 399	744	72 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ²								
Prêts	230	3 635	106	3 971	80	4 046	157	4 283
	230	3 635	106	3 971	80	4 046	157	4 283
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	15 058	–	15 058	–	14 717	–	14 717
Provinces	–	8 031	–	8 031	–	7 851	–	7 851
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	39 004	–	39 004	–	34 473	–	34 473
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Autres titres de créance	–	17 976	6	17 982	–	15 503	6	15 509
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Autres titres de créance	–	8 258	–	8 258	–	4 949	–	4 949
Titres adossés à des créances mobilières								
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	22 461	–	22 461	–	18 593	–	18 593
Obligations de sociétés et autres								
Titres de capitaux propres	–	824	–	824	–	625	–	625
Actions ordinaires ^{3,4}	354	160	1 644	2 158	231	223	1 594	2 048
Actions privilégiées	171	–	109	280	88	–	98	186
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction								
	–	10	281	291	–	49	279	328
	525	119 400	2 060	121 985	319	105 249	1 997	107 565
Valeurs mobilières prises en pension								
	–	1 570	–	1 570	–	1 728	–	1 728
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
Dérivés	–	\$ 90 467	\$ 2 491	\$ 92 958	–	\$ 77 572	\$ 2 214	\$ 79 786
Dérivés								
Dérivés de taux	13	15 759	81	15 853	3	22 092	95	22 190
Dérivés de change	25	37 463	4	37 492	16	39 535	5	39 556
Dérivés de crédit	–	240	–	240	–	257	–	257
Dérivés d'actions	–	1 454	1 545	2 999	–	1 351	1 408	2 759
Contrats de marchandises	79	685	5	769	75	587	1	663
	117	55 601	1 635	57 353	94	63 822	1 509	65 425
Passifs de titrisation à la juste valeur								
	–	12 824	–	12 824	–	12 490	–	12 490
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
	–	1	5	6	–	177	13	190
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert²								
	1 354	31 257	–	32 611	1 396	31 705	14	33 115
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension								
	–	2 182	–	2 182	–	3 657	–	3 657

¹ La juste valeur est la même que la valeur comptable.

² Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant de valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

³ Au 30 avril 2017, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 7 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2016) était réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

⁴ Au 30 avril 2017, les actions ordinaires comprenaient la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 1,4 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2016) rachetables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2017 et 30 avril 2016.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2017	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	26 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 \$	1 \$
Provinces	–	–	–	–	–	–	7	–	7	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	64	3	–	3	–	(27)	20	(26)	37	2
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	21	1	–	–	–	(10)	5	–	17	1
Autres émetteurs	128	3	–	157	–	(162)	55	(21)	160	5
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	48	–	–	–	–	(48)	–	–	–	–
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts détenus à des fins de transaction										
Marchandises	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Droits conservés	29	–	–	–	–	(2)	–	–	27	–
	316	8	–	160	–	(249)	87	(47)	275	9
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	140	2	–	1	–	(37)	–	–	106	2
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	140	2	–	1	–	(37)	–	–	106	2
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	6	–	–	–	–	–	–	–	6	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	20	–	–	–	–	–	–	–	20	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 573	(5)	10	15	–	51	–	–	1 644	10
Actions privilégiées	107	6	2	4	–	(10)	–	–	109	2
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	255	18	8	–	–	–	–	–	281	8
	1 961 \$	19 \$	20 \$	19 \$	– \$	41 \$	– \$	– \$	2 060 \$	20 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2017	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	2 265 \$	50 \$	– \$	(144) \$	433 \$	(108) \$	– \$	(5) \$	2 491 \$	65 \$
Dérivés⁶										
Dérivés de taux	77	4	–	–	–	–	–	–	81	6
Dérivés de change	(4)	4	–	–	–	(2)	1	–	(1)	–
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	810	(11)	–	(20)	55	(51)	–	–	783	(11)
Contrats de marchandises	(1)	2	–	–	–	–	–	–	1	2
	882	(1)	–	(20)	55	(53)	1	–	864	(3)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	11	(20)	–	–	27	(13)	–	–	5	(15)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	25	–	–	(25)	–	–	–	–	–	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés au 30 avril 2017 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars au 1^{er} février 2017) et de passifs dérivés de 1,6 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 1^{er} février 2017) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au	Hors du		
							niveau 3	niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	34	(2)	–	3	–	(8)	–	–	27	(3)
Provinces	–	–	–	–	–	–	7	–	7	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	73	6	–	16	–	(44)	20	(34)	37	1
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	15	–	–	–	–	(1)	5	(2)	17	–
Autres émetteurs	148	5	–	214	–	(263)	93	(37)	160	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	65	–	–	–	–	(65)	–	–	–	–
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts détenus à des fins de transaction										
Marchandises	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Droits conservés	31	–	–	–	–	(4)	–	–	27	–
	366	9	–	233	–	(385)	125	(73)	275	(2)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	157	(1)	–	4	–	(54)	–	–	106	(1)
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	157	(1)	–	4	–	(54)	–	–	106	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	6	–	–	–	–	–	–	–	6	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	20	–	–	–	–	–	–	–	20	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 594	1	16	39	–	(6)	–	–	1 644	16
Actions privilégiées	98	6	12	4	–	(11)	–	–	109	12
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	279	8	(3)	–	–	(2)	–	(1)	281	8
	1 997	15	25	43	–	(19)	–	(1)	2 060	36

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2017	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au	Hors du		
							niveau 3	niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴										
	2 214	119	–	(495)	859	(234)	33	(5)	2 491	115
Dérivés⁵										
Dérivés de taux	95	(13)	–	–	–	(1)	–	–	81	(9)
Dérivés de change	(4)	6	–	–	–	(2)	(1)	–	(1)	–
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	679	141	–	(41)	104	(100)	–	–	783	143
Contrats de marchandises	(5)	2	–	–	–	3	–	1	1	2
	765	136	–	(41)	104	(100)	(1)	1	864	136
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	13	10	–	–	53	(71)	–	–	5	–
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	14	–	–	(14)	–	–	–	–	–	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 30 avril 2017 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2016) et de passifs dérivés de 1,6 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2016) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	64 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	(8) \$	– \$	– \$	57 \$	(7) \$
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	22	–	–	–	–	(9)	–	–	13	–
Autres émetteurs	261	3	–	36	–	(54)	189	(191)	244	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	3	–	–	5	–	(3)	–	–	5	–
Actions privilégiées	26	–	–	1	–	(26)	–	–	1	–
Droits conservés	36	–	–	–	–	(2)	–	–	34	–
	413	4	–	42	–	(102)	189	(192)	354	(9)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	90 \$	(1) \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	90 \$	(1) \$
	90	(1)	–	1	–	–	–	–	90	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	7	–	–	–	–	–	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	78	–	(9)	–	–	(1)	3	(51)	20	(4)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 656	6	(6)	13	–	(169)	–	–	1 500	(6)
Actions privilégiées	82	–	2	5	–	–	–	–	89	2
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	287	8	(21)	–	–	(2)	–	(19)	253	(21)
	2 110 \$	14 \$	(34) \$	18 \$	– \$	(172) \$	3 \$	(70) \$	1 869 \$	(29) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴										
	1 957 \$	91 \$	– \$	(75) \$	287 \$	(51) \$	– \$	– \$	2 209 \$	115 \$
Dérivés⁵										
Dérivés de taux	86	2	–	–	–	(5)	–	–	83	–
Dérivés de change	(10)	(1)	–	–	–	3	–	–	(8)	(6)
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	363	96	–	(31)	70	(22)	1	–	477	99
Contrats de marchandises	1	(2)	–	–	–	(2)	(1)	–	(4)	(2)
	440	95	–	(31)	70	(26)	–	–	548	91
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	5	2	–	–	34	(18)	–	–	23	9
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	18 \$	– \$	– \$	(18) \$	– \$	4 \$	– \$	– \$	4 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 30 avril 2016 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1^{er} février 2016) et de passifs dérivés de 1,2 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 1^{er} février 2016) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2015	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	24 \$	1 \$	– \$	39 \$	– \$	(7) \$	– \$	– \$	57 \$	(5) \$
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	5	–	–	1	–	–	–	(6)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	57	–	–	8	–	(52)	1	(1)	13	–
Autres émetteurs	191	6	–	69	–	(88)	301	(235)	244	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	186	–	–	8	–	(189)	–	–	5	–
Actions privilégiées	5	–	–	27	–	(31)	–	–	1	–
Droits conservés	38	–	–	–	–	(4)	–	–	34	–
	506	7	–	152	–	(371)	302	(242)	354	(5)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	–	(1)	–	91	–	–	–	–	90	(1)
	–	(1)	–	91	–	–	–	–	90	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	7	–	–	–	–	–	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	501	–	–	–	–	(501)	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	147	2	(2)	–	–	(6)	3	(124)	20	(4)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 575	30	(27)	36	–	(114)	–	–	1 500	(19)
Actions privilégiées	94	(17)	6	6	–	–	–	–	89	6
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	282	15	(6)	–	–	(3)	–	(35)	253	(21)
	2 606 \$	30 \$	(29) \$	42 \$	– \$	(624) \$	3 \$	(159) \$	1 869 \$	(38) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2015	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴										
	1 880 \$	59 \$	– \$	(141) \$	529 \$	(106) \$	(12) \$	– \$	2 209 \$	83 \$
Dérivés⁵										
Dérivés de taux	88	(1)	–	–	–	(4)	–	–	83	(1)
Dérivés de change	(1)	(9)	–	–	–	2	–	–	(8)	(7)
Dérivés de crédit	(4)	3	–	–	–	1	–	–	–	4
Dérivés d'actions	397	80	–	(57)	125	(69)	1	–	477	81
Contrats de marchandises	3	3	–	–	–	(8)	(2)	–	(4)	(2)
	483	76	–	(57)	125	(78)	(1)	–	548	75
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	13	(16)	–	–	55	(29)	–	–	23	(4)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	59 \$	– \$	– \$	(78) \$	– \$	23 \$	– \$	– \$	4 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Depuis le 1^{er} février 2016, les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 30 avril 2016 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2015) et de passifs dérivés de 1,2 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2015) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans les filiales de souscription d'assurances de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Le profit latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé à l'état du résultat consolidé dans la même période que les profits ou les pertes résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certains titres de créance sont gérés sur la base de leur juste valeur ou couverts économiquement par des dérivés, afin d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable. Par conséquent, ces titres de créance ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains dépôts et engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts et engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces dépôts et engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait. Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net n'excédait pas de façon importante la valeur comptable aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016. La juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprenait respectivement aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016 des montants non significatifs relatifs au risque de crédit de la Banque. Étant donné la nature à court terme des engagements de prêt, les variations du risque de crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été respectivement de 26 millions de dollars et (86) millions de dollars (respectivement de (41) millions de dollars et (46) millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016).

NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES

RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 291 millions de dollars au 30 avril 2017 (328 millions de dollars au 31 octobre 2016). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017, des produits d'intérêts nets respectivement de 3 millions de dollars et 6 millions de dollars après impôt (respectivement 5 millions de dollars et 11 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. L'augmentation de 11 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres pour les trois mois le 30 avril 2017 et la diminution de 2 millions de dollars après impôt pour les six mois clos le 30 avril 2017 (augmentation respectivement de 5 millions de dollars et 2 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une hausse du résultat net de 11 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 30 avril 2017 et une baisse du résultat net de 2 millions de dollars après impôts pour les six mois clos le 30 avril 2017 (hausse du résultat net respectivement de 5 millions de dollars et 2 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016).

RECLASSEMENTS DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

La Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Depuis la date du reclassement, le profit net latent ou la perte nette latente comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les reclassements sont des transactions non monétaires qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie consolidé intermédiaire.

La Banque a effectué les reclassements suivants :

Reclassements de certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Date du reclassement	30 avril 2017			31 octobre 2016		À la date du reclassement	
	Montants reclassés	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré	Flux de trésorerie recouvrables, sur une base non actualisée
1 ^{er} mars 2013	11 084 \$	878 \$	873 \$	1 618 \$	1 605 \$	1,8 %	11 341 \$
23 septembre 2013	9 854	6 428	6 392	7 022	6 934	1,9	10 742
1 ^{er} novembre 2013	21 597	17 127	17 121	20 339	20 401	1,1	24 519
Autres reclassements ¹	8 342	8 256	8 349	8 607	8 577	2,5	9 490

¹ Représentent les reclassements effectués au cours des exercices clos les 31 octobre 2016 et 31 octobre 2015.

Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été respectivement une augmentation de 38 millions de dollars et une diminution de 92 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 (augmentation respectivement de 103 millions de dollars et 101 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016). Depuis le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Produits d'intérêts nets ¹	143 \$	152 \$	293 \$	309 \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	55	58	113	117
Résultat net	88 \$	94 \$	180 \$	192 \$

¹ Comprendent l'amortissement d'une perte nette latente respectivement de 4 millions de dollars et 6 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017 (amortissement d'un profit net latent respectivement de 5 millions de dollars et 14 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016) associée à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance, qui est présenté au poste Reclassement en résultat de profits nets liés aux valeurs mobilières disponibles à la vente à l'état du résultat global consolidé intermédiaire. L'incidence de cet amortissement sur les produits d'intérêts nets est contrebalancée par l'amortissement de la prime de reclassement nette correspondante sur ces titres de créance.

Profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2017				31 octobre 2016			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur ²	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur ²
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	15 015 \$	54 \$	(11) \$	15 058 \$	14 671 \$	62 \$	(16) \$	14 717 \$
Provinces	8 008	37	(14)	8 031	7 871	29	(49)	7 851
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	38 663	389	(48)	39 004	34 377	176	(80)	34 473
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	17 928	80	(26)	17 982	15 574	13	(78)	15 509
Titres adossés à des créances hypothécaires	8 214	49	(5)	8 258	4 916	37	(4)	4 949
	87 828	609	(104)	88 333	77 409	317	(227)	77 499
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	22 421	105	(65)	22 461	18 665	57	(129)	18 593
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	820	4	–	824	624	1	–	625
Obligations de sociétés et autres	7 580	71	(13)	7 638	8 229	83	(26)	8 286
	30 821	180	(78)	30 923	27 518	141	(155)	27 504
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	1 989	190	(14)	2 165	1 934	134	(14)	2 054
Actions privilégiées	232	48	–	280	168	18	–	186
	2 221	238	(14)	2 445	2 102	152	(14)	2 240
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	268	23	–	291	301	27	–	328
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	121 138 \$	1 050 \$	(196) \$	121 992 \$	107 330 \$	637 \$	(396) \$	107 571 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

² Au 30 avril 2017, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 7 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2016) correspondait au coût en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs et est présentée dans le tableau ci-dessus.

Profits (pertes) sur valeurs mobilières

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017, les profits réalisés nets (pertes réalisées nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente se sont établis respectivement à 46 millions de dollars et 68 millions de dollars (respectivement 4 millions de dollars et 13 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016) et sur les valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance, respectivement à néant et (8) millions de dollars (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016). La Banque n'a vendu aucune valeur mobilière détenue jusqu'à l'échéance au cours des trois mois clos les 30 avril 2017 et 30 avril 2016. Au cours des six mois clos le 30 avril 2017, la Banque a vendu certaines valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance d'un coût amorti de 460 millions de dollars (néant pour les six mois clos le 30 avril 2016) en raison de la détérioration marquée des notations de crédit externes, ce qui a donné lieu à une augmentation importante des actifs pondérés en fonction des risques de la Banque. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017, les pertes de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ont été respectivement de 10 millions de dollars et 10 millions de dollars (respectivement 3 millions de dollars et 24 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016). Aucune de ces pertes de valeur n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente» de la présente note.

NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur prêts de la Banque.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts				Provision pour pertes sur prêts ¹				
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux ²	Total	Relative à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts	Prêts nets
Au 30 avril 2017									
Prêts hypothécaires résidentiels ^{3, 4, 5}	213 327	\$ 2 621	\$ 845	\$ 216 793	\$ –	\$ 41	\$ 43	\$ 84	\$ 216 709
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁶	140 782	6 823	1 353	148 958	–	138	667	805	148 153
Cartes de crédit	30 297	1 775	391	32 463	–	314	1 005	1 319	31 144
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{3, 4, 5}	200 187	1 378	701	202 266	143	30	1 288	1 461	200 805
	584 593	\$ 12 597	\$ 3 290	\$ 600 480	\$ 143	\$ 523	\$ 3 003	\$ 3 669	\$ 596 811
Titres de créance classés comme prêts				1 034	134	–	35	169	865
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				839	3	51	–	54	785
Total				602 353	\$ 280	\$ 574	\$ 3 038	\$ 3 892	\$ 598 461
Au 31 octobre 2016									
Prêts hypothécaires résidentiels ^{3, 4, 5}	213 586	\$ 2 523	\$ 852	\$ 216 961	\$ –	\$ 49	\$ 48	\$ 97	\$ 216 864
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁶	136 650	6 390	1 392	144 432	–	166	656	822	143 610
Cartes de crédit	29 715	1 825	374	31 914	–	290	924	1 214	30 700
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{3, 4, 5}	191 229	1 454	891	193 574	189	30	1 198	1 417	192 157
	571 180	\$ 12 192	\$ 3 509	\$ 586 881	\$ 189	\$ 535	\$ 2 826	\$ 3 550	\$ 583 331
Titres de créance classés comme prêts				1 674	206	–	55	261	1 413
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				974	4	58	–	62	912
Total				589 529	\$ 399	\$ 593	\$ 2 881	\$ 3 873	\$ 585 656

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Au 30 avril 2017, les prêts douteux excluent 0,6 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2016) des titres de créance douteux bruts classés comme prêts.

³ Compte non tenu des prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 12 milliards de dollars au 30 avril 2017 (12 milliards de dollars au 31 octobre 2016) et d'un coût amorti de 11 milliards de dollars au 30 avril 2017 (11 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

⁴ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 112 milliards de dollars au 30 avril 2017 (118 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

⁵ Au 30 avril 2017, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 151 millions de dollars (448 millions de dollars au 31 octobre 2016), étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁶ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 17 milliards de dollars au 30 avril 2017 (18 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 110 millions de dollars au 30 avril 2017 (106 millions de dollars au 31 octobre 2016) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

Les variations de la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 30 avril et pour les six mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2016	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Reprises	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 30 avril 2017
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	189 \$	(48) \$	(32) \$	36 \$	– \$	(2) \$	143 \$
Titres de créance classés comme prêts	206	(5)	(5)	–	(63)	1	134
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	395	(53)	(37)	36	(63)	(1)	277
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1,2}	4	(3)	–	12	–	(10)	3
Total de la provision relative à des contreparties particulières	399	(56)	(37)	48	(63)	(11)	280
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	49	7	(20)	5	–	–	41
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	166	377	(545)	139	–	1	138
Cartes de crédit	290	589	(690)	121	–	4	314
Entreprises et gouvernements	30	31	(46)	14	–	1	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	535	1 004	(1 301)	279	–	6	523
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1,2}	58	(13)	(1)	2	–	5	51
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	593	991	(1 302)	281	–	11	574
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	48	(6)	–	–	–	1	43
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	685	9	–	–	–	5	699
Cartes de crédit	1 169	106	–	–	–	13	1 288
Entreprises et gouvernements	1 424	88	–	–	–	20	1 532
Titres de créance classés comme prêts	55	1	–	–	(20)	(1)	35
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	3 381	198	–	–	(20)	38	3 597
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	97	1	(20)	5	–	1	84
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	851	386	(545)	139	–	6	837
Cartes de crédit	1 459	695	(690)	121	–	17	1 602
Entreprises et gouvernements	1 643	71	(78)	50	–	19	1 705
Titres de créance classés comme prêts	261	(4)	(5)	–	(83)	–	169
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 311	1 149	(1 338)	315	(83)	43	4 397
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1,2}	62	(16)	(1)	14	–	(5)	54
Total de la provision pour pertes sur créances	4 373	1 133	(1 339)	329	(83)	38	4 451
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	500	53	–	–	–	6	559
Provision pour pertes sur prêts	3 873 \$	1 080 \$	(1 339) \$	329 \$	(83) \$	32 \$	3 892 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2015	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Reprises	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 30 avril 2016
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	156 \$	57 \$	(34) \$	26 \$	– \$	(4) \$	201 \$
Titres de créance classés comme prêts	207	7	(6)	–	–	(9)	199
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	363	64	(40)	26	–	(13)	400
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	6	(4)	–	9	–	(6)	5
Total de la provision relative à des contreparties particulières	369	60	(40)	35	–	(19)	405
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	47	1	(20)	5	–	–	33
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	136	346	(471)	132	–	(4)	139
Cartes de crédit	217	515	(589)	128	–	(13)	258
Entreprises et gouvernements	28	30	(49)	19	–	–	28
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	428	892	(1 129)	284	–	(17)	458
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	77	(12)	(2)	4	–	(1)	66
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	505	880	(1 131)	288	–	(18)	524
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	58	16	–	–	–	(3)	71
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	657	52	–	–	–	(14)	695
Cartes de crédit	1 029	61	–	–	–	(22)	1 068
Entreprises et gouvernements	1 072	162	–	–	–	(38)	1 196
Titres de créance classés comme prêts	57	(5)	–	–	–	(2)	50
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 873	286	–	–	–	(79)	3 080
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	105	17	(20)	5	–	(3)	104
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	793	398	(471)	132	–	(18)	834
Cartes de crédit	1 246	576	(589)	128	–	(35)	1 326
Entreprises et gouvernements	1 256	249	(83)	45	–	(42)	1 425
Titres de créance classés comme prêts	264	2	(6)	–	–	(11)	249
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 664	1 242	(1 169)	310	–	(109)	3 938
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	83	(16)	(2)	13	–	(7)	71
Total de la provision pour pertes sur créances	3 747	1 226	(1 171)	323	–	(116)	4 009
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	313	93	–	–	–	(13)	393
Provision pour pertes sur prêts	3 434 \$	1 133 \$	(1 171) \$	323 \$	– \$	(103) \$	3 616 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	30 avril 2017				31 octobre 2016			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	2 072 \$	427 \$	122 \$	2 621 \$	1 876 \$	486 \$	161 \$	2 523 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 908	706	209	6 823	5 364	812	214	6 390
Cartes de crédit	1 289	294	192	1 775	1 340	303	182	1 825
Entreprises et gouvernements	1 226	95	57	1 378	1 270	138	46	1 454
Total	10 495 \$	1 522 \$	580 \$	12 597 \$	9 850 \$	1 739 \$	603 \$	12 192 \$

¹ Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.

ACTIFS AFFECTÉS EN GARANTIE

Au 30 avril 2017, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 372 millions de dollars (455 millions de dollars au 31 octobre 2016). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC découlant de l'acquisition de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC. Aux dates d'acquisition, les prêts présentaient des soldes de principal non remboursé en cours respectivement de 6,3 milliards de dollars et 2,1 milliards de dollars, et des justes valeurs respectivement de 5,6 milliards de dollars et 1,9 milliard de dollars.

Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2017	31 octobre 2016
Acquisitions facilitées par la FDIC		
Solde de capital non remboursé ¹	448 \$	508 \$
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(12)	(11)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(15)	(17)
Valeur comptable	421	480
Provision relative à des contreparties particulières ³	(1)	(1)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(31)	(35)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – acquisitions facilitées par la FDIC ⁴	389	444
South Financial		
Solde de capital non remboursé ¹	451	529
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(15)	(15)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(18)	(20)
Valeur comptable	418	494
Provision relative à des contreparties particulières ³	(2)	(3)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(20)	(23)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – South Financial	396	468
Total de la valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – prêts acquis ayant subi une perte de valeur	785 \$	912 \$

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

² Les ajustements de la juste valeur liés au crédit incluent les pertes sur créances subies à l'acquisition et ne sont pas désactualisés dans les produits d'intérêts.

³ Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.

⁴ La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 30 avril 2017, le solde des prêts assurés par la FDIC s'établissait à 421 millions de dollars (480 millions de dollars au 31 octobre 2016) et était comptabilisé dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 30 avril 2017, le solde des actifs compensatoires s'établissait à 20 millions de dollars (22 millions de dollars au 31 octobre 2016) et était comptabilisé dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 6 : PARTICIPATIONS DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade, à l'exclusion des dividendes, est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2017, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 42,21 % (42,38 % au 31 octobre 2016) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 12 milliards de dollars (9 milliards de dollars US) (10 milliards de dollars (8 milliards de dollars US) au 31 octobre 2016), selon le cours de clôture de 38,27 \$ US (34,21 \$ US au 31 octobre 2016) à la Bourse de New York.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2017, TD Ameritrade n'a racheté aucune action (12,0 millions d'actions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de désigner cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les membres du conseil d'administration désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou de ses filiales aux États-Unis.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des six mois clos les 30 avril 2017 et 30 avril 2016, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Conformément à ses droits préférentiels de souscription et sous réserve de toute approbation requise des organismes de réglementation, la Banque a l'intention d'acheter pour 400 millions de dollars US de nouvelles actions ordinaires de TD Ameritrade dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade Financial Services, Inc. (Scottrade). Par conséquent, la Banque devrait détenir une participation pro forma anticipée dans TD Ameritrade correspondant à environ 41,4 % des actions ordinaires. Se reporter à la rubrique «Événements importants en 2016» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2016 pour en savoir plus sur l'acquisition annoncée de Scottrade Bank.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 mars 2017	30 septembre 2016
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 503 \$	1 596 \$
Montants nets à recevoir des clients	16 429	16 014
Autres actifs nets	21 878	21 038
Total de l'actif	39 810 \$	38 648 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 572 \$	2 736 \$
Montants à payer aux clients	26 260	25 555
Autres passifs	3 710	3 583
Total du passif	32 542	31 874
Capitaux propres²	7 268	6 774
Total du passif et des capitaux propres	39 810 \$	38 648 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont présentées selon la date de règlement, alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars 2017	31 mars 2016	31 mars 2017	31 mars 2016
Produits				
Produits d'intérêts nets	204 \$	202 \$	405 \$	408 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	992	962	1 937	1 840
Total des produits	1 196	1 164	2 342	2 248
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	303	286	588	554
Divers	419	406	809	764
Total des charges d'exploitation	722	692	1 397	1 318
Autres charges (produits)	19	18	38	34
Résultat avant impôt	455	454	907	896
Charge d'impôt sur le résultat	172	172	336	331
Résultat net¹	283 \$	282 \$	571 \$	565 \$
Résultat par action – de base (en dollars)	0,54 \$	0,53 \$	1,08 \$	1,06 \$
Résultat par action – dilué (en dollars)	0,53	0,53	1,08	1,05

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 7 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2015	2 369 \$	13 818 \$	150 \$	16 337 \$
Pertes de valeur	(52)	–	–	(52)
Écart de conversion et autres	20	357	–	377
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2016	2 337	14 175	150	16 662
Généré au cours de la période	–	–	10	10
Pertes de valeur	–	–	–	–
Écarts de conversion et autres	16	254	–	270
Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2017	2 353 \$	14 429 \$	160 \$	16 942 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.**NOTE 8 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017	Aux 31 octobre 2016
Créances clients et autres éléments	8 684 \$	8 092 \$
Intérêts courus	1 896	1 634
Actif d'impôt exigible	1 185	389
Actif au titre des régimes à prestations définies	11	11
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 592	1 758
Charges payées d'avance	975	906
Total	14 343 \$	12 790 \$

NOTE 9 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2017 s'établissait à 254 milliards de dollars (231 milliards de dollars au 31 octobre 2016).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							30 avril	31 octobre
							2017	2016
	Par type			Par pays			Total	Total
	À vue	Sur préavis	À terme	Canada	États-Unis	Autres pays		
Particuliers	15 517 \$	394 184 \$	50 395 \$	211 811 \$	246 970 \$	1 315 \$	460 096 \$	439 232 \$
Banques ¹	10 426	96	12 167	13 994	635	8 060	22 689	17 201
Entreprises et gouvernements ²	74 295	116 446	133 586	226 444	93 105	4 778	324 327	317 227
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	-	-	-	-	-	-	-	176
Détenus à des fins de transaction ¹	-	-	92 958	7 575	67 047	18 336	92 958	79 786
Total	100 238 \$	510 726 \$	289 106 \$	459 824 \$	407 757 \$	32 489 \$	900 070 \$	853 622 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							38 355 \$	35 401 \$
À l'étranger							54 893	53 089
Dépôts productifs inclus ci-dessus								
Au Canada							421 469	409 657
À l'étranger							383 695	355 456
Fonds fédéraux américains déposés ¹							1 658	19
Total^{2, 4}							900 070 \$	853 622 \$

¹ Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comprennaient au 30 avril 2017 une somme de 30 milliards de dollars (29 milliards de dollars au 31 octobre 2016) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2016) à payer à la Fiducie de capital TD IV.

³ Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

⁴ Comprennaient au 30 avril 2017 des dépôts de 512 milliards de dollars (474 milliards de dollars au 31 octobre 2016) libellés en dollars américains et de 45 milliards de dollars (48 milliards de dollars au 31 octobre 2016) libellés dans d'autres devises.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS

Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril	31 octobre
	2017	2016
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	5 467 \$	4 401 \$
Intérêts courus	916	960
Charges salariales à payer	2 306	2 829
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 115	1 598
Passif d'impôt exigible	79	58
Passif d'impôt différé	346	345
Passif au titre des régimes à prestations définies	2 879	3 011
Passifs liés aux entités structurées	5 192	5 469
Provisions	1 016	1 025
Total	19 316 \$	19 696 \$

NOTE 11 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

ÉMISSIONS ET RACHATS

Le 14 décembre 2016 (la date de rachat), la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées en circulation à 4,779 % d'un capital de 2,25 milliards de dollars venant à échéance le 14 décembre 2105, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant du capital. L'intérêt sur les débentures a cessé de courir à compter de la date de rachat.

NOTE 12 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2017		31 octobre 2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 857,6	20 711 \$	1 856,2	20 294 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	2,2	103	4,9	186
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	2,4	162	6,0	335
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(15,0)	(167)	(9,5)	(104)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 847,2	20 809 \$	1 857,6	20 711 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série S	5,4	135 \$	5,4	135 \$
Série T	4,6	115	4,6	115
Série Y	5,5	137	5,5	137
Série Z	4,5	113	4,5	113
Série 1 ¹	20,0	500	20,0	500
Série 3 ¹	20,0	500	20,0	500
Série 5 ¹	20,0	500	20,0	500
Série 7 ¹	14,0	350	14,0	350
Série 9 ¹	8,0	200	8,0	200
Série 11 ¹	6,0	150	6,0	150
Série 12 ¹	28,0	700	28,0	700
Série 14 ¹	40,0	1 000	40,0	1 000
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	176,0	4 400 \$	176,0	4 400 \$
Actions autodétenues – ordinaires²				
Solde au début de l'exercice	0,4	(31) \$	1,1	(49) \$
Achat d'actions	74,1	(4 790)	104,9	(5 769)
Vente d'actions	(70,7)	4 576	(105,6)	5 787
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	3,8	(245) \$	0,4	(31) \$
Actions autodétenues – privilégiées²				
Solde au début de l'exercice	0,2	(5) \$	0,1	(3) \$
Achat d'actions	3,9	(91)	5,1	(115)
Vente d'actions	(3,8)	89	(5,0)	113
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	0,3	(7) \$	0,2	(5) \$

¹ Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12 et 14 qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires en vertu de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Si une conversion touchant les FPUNV survenait conformément aux dispositions relatives aux FPUNV, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourraient être émises selon la formule de conversion décrite dans les conditions respectives visant chaque série d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur celles-ci au moment de la conversion, le cas échéant, serait respectivement de 100 millions, 100 millions, 100 millions, 70 millions, 40 millions, 30 millions, 140 millions et 200 millions.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 16 mars 2017, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 15 millions de ses actions ordinaires. Le 28 mars 2017, la Banque a annoncé son intention de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 14,5 millions de ses actions ordinaires aux termes d'un programme de rachat d'actions spécifique dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, la Banque a terminé le rachat des actions ordinaires en vertu du programme de rachat d'actions spécifique, actions rachetées à escompte par rapport au cours du marché en vigueur pour les actions ordinaires de la Banque sur la TSX au moment du rachat. Au cours des trois mois clos le 30 avril 2017, la Banque a racheté 15 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 58,65 \$ l'action pour une contrepartie totale de 880 millions de dollars.

Le 9 décembre 2015, la Banque avait annoncé que la TSX et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 9,5 millions de ses actions ordinaires. Le 11 janvier 2016, la Banque a annoncé son intention de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 millions de ses actions ordinaires aux termes d'accords privés conclus entre la Banque et un vendeur indépendant. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé le rachat des actions ordinaires en vertu des accords privés, actions rachetées à escompte par rapport au cours du marché en vigueur pour les actions ordinaires de la Banque sur la TSX au moment du rachat. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2016, la Banque a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 51,23 \$ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

NOTE 13 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2017, la charge de rémunération nette pour l'attribution d'options sur actions a été respectivement de 4,3 millions de dollars et 9,3 millions de dollars (respectivement 1,3 million de dollars et néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016).

Au cours des trois mois clos les 30 avril 2017 et 30 avril 2016, aucune option sur actions n'a été attribuée. Au cours des six mois clos le 30 avril 2017, 2,0 millions d'options sur actions (2,5 millions d'options sur actions pour les six mois clos le 30 avril 2016) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,81 \$ l'option sur actions (4,93 \$ l'option sur actions pour les trois mois clos le 30 avril 2016).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016
Taux d'intérêt sans risque	1,24 %	1,00 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	14,92 %	15,82 %
Rendement de l'action prévu	3,47 %	3,45 %
Prix d'exercice / cours de l'action	65,75 \$	53,15 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue des options.

NOTE 14 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	Trois mois clos les					
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	110 \$	83 \$	4 \$	4 \$	3 \$	3 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	6	(1)	4	5	7	8
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	2	–	–	1	1
Charge totale	119 \$	84 \$	8 \$	9 \$	11 \$	12 \$
	Six mois clos les					
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	220 \$	166 \$	8 \$	9 \$	6 \$	5 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	12	(2)	8	10	15	16
Coûts des services passés (crédit) ²	–	–	–	–	–	(12)
Charges administratives au titre des prestations définies	5	4	–	–	2	3
Charge totale	237 \$	168 \$	16 \$	19 \$	23 \$	12 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

² Comprendent une tranche de certains régimes de retraite à prestations définies qui a été réglée au cours de la période.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Régimes de retraite principaux	82 \$	75 \$	268 \$	162 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	4	4	7	7
Autres régimes de retraite ¹	9	14	17	23
Total	95 \$	93 \$	292 \$	192 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 30 avril 2017, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 287 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 8 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 22 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2017.

NOTE 15 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, la Banque a reçu deux lettres de propositions (les propositions) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour les années d'imposition 2011 et 2012.

Dans la première proposition, l'ARC laisse entendre que certaines déductions réclamées par la Banque en 2011 et 2012 au titre de dividendes devraient être refusées puisque les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un «mécanisme de transfert de dividendes». L'ARC est d'avis que la Banque doit payer un impôt additionnel d'environ 121 millions de dollars pour 2011 et 135 millions de dollars pour 2012, compte non tenu des intérêts. Les dividendes auxquels la première proposition fait référence ont été reçus dans le cadre de transactions semblables à celles dont il est question dans le budget fédéral canadien de 2015, lequel instaure des règles prospectives qui s'appliqueront à compter du 1^{er} mai 2017 aux accords existants. Après la fin du trimestre, la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC pour l'année d'imposition 2011.

Dans la deuxième proposition, l'ARC laisse entendre que certaines déductions réclamées par la Banque en 2012 au titre d'autres dividendes à l'égard de dividendes réputés reçus lorsque la Banque s'est départie d'actions dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités devraient être refusées puisque les rachats d'actions ont été réalisés dans le cadre d'un «mécanisme de transfert de dividendes». La deuxième proposition s'ajoute à la première proposition et l'ARC est d'avis que la Banque doit payer un impôt additionnel d'environ 32 millions de dollars pour 2012, compte non tenu des intérêts.

La Banque s'attend à ce que l'ARC adopte des positions similaires pour les années ultérieures. La Banque est d'avis que sa position dans ses déclarations fiscales était adéquate et a l'intention de contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 16 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2017 et 30 avril 2016, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2016.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>		<i>Douze mois clos le</i>
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	31 octobre 2016
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 427 \$	1 987 \$	4 883 \$	4 156 \$	8 680 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 854,4	1 850,9	1 855,1	1 852,5	1 853,4
Résultat de base par action (en dollars)	1,31 \$	1,07 \$	2,63 \$	2,24 \$	4,68 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 427 \$	1 987 \$	4 883 \$	4 156 \$	8 680 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 427	1 987	4 883	4 156	8 680
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 854,4	1 850,9	1 855,1	1 852,5	1 853,4
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	4,3	3,0	4,4	3,3	3,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 858,7	1 853,9	1 859,5	1 855,8	1 856,8
Résultat dilué par action (en dollars)¹	1,31 \$	1,07 \$	2,63 \$	2,24 \$	4,67 \$

¹ Pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2017 et 30 avril 2016, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2016, le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat dilué par action ne comprenait pas d'options dont le prix était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 17 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 28 des états financiers consolidés annuels 2016.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2017, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 600 millions de dollars. Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions ou les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou raisonnablement possibles. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer dans bien des cas, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford — Le 4 novembre 2016, l'Official Stanford Investors Committee a déposé une requête d'intervenant modifiée dans sa poursuite contre la Banque. Celle-ci a déposé sa réponse à cette requête modifiée le 19 décembre 2016. Les deux poursuites déposées devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario sont traitées conjointement et l'interrogatoire préalable est en cours.

Litige sur les frais de découvert — Le dépôt des mémoires des parties à l'égard de la demande de recours collectif est complété et l'audition de la certification du recours collectif dans le cadre du regroupement de l'action a été fixée.

Frais de cartes de crédit — La demande des requérants visant à modifier leur recours pour que la période plus longue visée par ce dernier soit rétablie a été rejetée et la décision à l'égard de l'appel des demandeurs devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique est pendante.

NOTE 18 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Résultats par secteur¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ^{2,3}		Siège social ³		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>									
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 533 \$	2 418 \$	1 851 \$	1 737 \$	805 \$	440 \$	(80) \$	285 \$	5 109 \$	4 880 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 599	2 469	664	553	13	326	88	31	3 364	3 379
Total des produits⁴	5 132	4 887	2 515	2 290	818	766	8	316	8 473	8 259
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	235	262	152	162	(4)	50	117	110	500	584
Indemnités d'assurance et charges connexes	538	530	—	—	—	—	—	—	538	530
Charges autres que d'intérêts	2 218	2 095	1 449	1 416	481	441	638	784	4 786	4 736
Résultat avant impôt sur le résultat	2 141	2 000	914	712	341	275	(747)	(578)	2 649	2 409
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	571	536	177	101	93	56	(584)	(227)	257	466
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	—	—	108	108	—	—	3	1	111	109
Résultat net	1 570 \$	1 464 \$	845 \$	719 \$	248 \$	219 \$	(160) \$	(350) \$	2 503 \$	2 052 \$
	<i>Six mois clos les</i>									
	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016	30 avril 2017	30 avril 2016
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	5 146 \$	4 909 \$	3 690 \$	3 506 \$	1 198 \$	899 \$	216 \$	613 \$	10 250 \$	9 927 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	5 189	5 009	1 351	1 183	477	531	326	219	7 343	6 942
Total des produits⁴	10 335	9 918	5 041	4 689	1 675	1 430	542	832	17 593	16 869
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	504	490	409	383	(28)	62	248	291	1 133	1 226
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 112	1 185	—	—	—	—	—	—	1 112	1 185
Charges autres que d'intérêts	4 443	4 174	2 883	2 822	1 005	870	1 352	1 523	9 683	9 389
Résultat avant impôt sur le résultat	4 276	4 069	1 749	1 484	698	498	(1 058)	(982)	5 665	5 069
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 140	1 092	323	231	183	118	(793)	(429)	853	1 012
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	—	—	219	217	—	—	5	1	224	218
Résultat net	3 136 \$	2 977 \$	1 645 \$	1 470 \$	515 \$	380 \$	(260) \$	(552) \$	5 036 \$	4 275 \$

Total de l'actif 388 692 \$ 370 255 \$ 403 876 \$ 343 873 \$ 390 204 \$ 353 881 \$ 69 148 \$ 56 777 \$ 1 251 920 \$ 1 124 786 \$

¹ La présentation des produits tirés du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, de la provision pour pertes sur créances et des charges des Services de détail aux États-Unis comprend seulement les montants correspondant à la partie convenue comme revenant à la Banque du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, alors que celle du secteur Siège social comprend la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants.

² Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes découlant des variations de la juste valeur des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente est comptabilisé dans les Services bancaires de gros. Auparavant, ces dérivés étaient comptabilisés selon la comptabilité d'engagement dans les Services bancaires de gros et les profits et pertes sur les dérivés, en sus des coûts comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, étaient comptabilisés dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 30 des états financiers consolidés annuels 2016.

⁴ Depuis le premier trimestre de 2017, l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis est comptabilisée dans le secteur Siège social.

NOTE 19 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2017, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier financier. À compter du 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées BISI à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2017 et 31 octobre 2016.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2017	Aux 31 octobre 2016
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	45 417 \$	42 328 \$
Fonds propres de catégorie 1	52 337	49 397
Total des fonds propres	62 542	61 816
Actifs pondérés en fonction du risque servant à calculer les ratios de fonds propres¹		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	420 053 \$	405 844 \$
Fonds propres de catégorie 1	420 053	405 844
Total des fonds propres	420 053	405 844
Ratio de fonds propres et ratio de levier financier		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	10,8 %	10,4 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	12,5	12,2
Ratio du total des fonds propres ¹	14,9	15,2
Ratio de levier financier	3,9	4,0

¹ Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) est appliquée progressivement jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %.

NOTE 20 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 21 : ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 11 mai 2017, Air Canada a annoncé qu'elle ne renouvellera pas son partenariat Aéroplan avec Aimia Inc. à son expiration en juin 2020. Comme annoncé par la TD le 11 mai 2017, la Banque ne prévoit pas que la fin de ce partenariat aura une incidence importante sur le résultat net après impôt de la TD, étant donné que l'échéance du partenariat est encore loin et que diverses mesures d'atténuation pourraient être adoptées si nécessaire. À mesure que la situation se précise, la Banque continuera d'évaluer l'effet de cette décision sur ses accords contractuels liés à ce partenariat.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie CST C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Facsimilé : 1-888-249-6189 inquiries@canstockta.com ou www.canstockta.com
détenez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres Computershare P.O. Box 30170 College Station, TX 77842-3170, ou Computershare 211 Quality Circle, Suite 210 College Station, TX 77845 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com
êtes actionnaire non inscrit d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 21 mars 2017, la Banque a commencé à racheter à des fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de la Banque dans le cours normal des activités. Selon un avis d'intention déposé auprès de la TSX, l'offre de rachat dans le cours normal des activités prends fin le 20 mars 2018, à une date antérieure que la Banque peut décider ou à une date antérieure à laquelle la Banque a terminé ses rachats. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, la Banque a terminé le rachat de ses actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Il est possible d'obtenir, sans frais, un exemplaire de l'avis d'intention en communiquant avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com/francais

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 25 mai 2017. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2017.jsp>, le 25 mai 2017, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-640-5944 ou au 1-800-263-0877 (sans frais). Le code d'accès est le 7180889.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à

l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2017.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 25 mai 2017, jusqu'à 18 h HE, le 30 juin 2017, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais). Le code d'accès est le 7180889.